



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

Directeur: HÉCTOR PERRIER

Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1944

1897-1944

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)



LABELLE

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE, NUMÉRO 19

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

SAINT-JEROME, LE VENDREDI, 12 MAI 1944

La vérité historique

Une motion de M. René Chalouit, député de Lotbinière, relative à la production de la correspondance échangée entre le gouvernement provincial et le Conseil de l'instruction publique au sujet de la révision des manuels scolaires et surtout des livres d'histoire, a fourni l'occasion au secrétaire de la province et député de Terrebonne, M. Perrier, d'atteindre une fois de plus les hautes cimes de l'éloquence et du patriotisme, sur le parquet de l'Assemblée législative.

Cette motion a de plus mis son parrain en contradiction avec lui-même. Lui qui a toujours réclamé la souveraineté du Canada et son affranchissement de la servitude étrangère, affirme soudain le contraire de ce qu'il a nié en Chambre et sur les tréteaux à maintes reprises, et condamne les manuels d'histoire qui prétendent que le Canada appartient à l'Angleterre. Mais c'est là un autre exemple de l'inconséquence et de la démagogie du nationalisme et de l'isolationnisme qui ne sont qu'une caricature, qu'une contrefaçon du patriotisme, selon l'éminent économiste français Louis Marlio. Nous ne devons pas nous y attarder davantage.

L'instruction à tous ses degrés a été le souci constant du gouvernement Godbout, et c'est là qu'il a réalisé son œuvre la plus remarquable et la plus durable. L'un des problèmes éducationnels les plus urgents que l'honorable Hector Perrier, appuyé par la majorité des éducateurs et des citoyens qui reconnaissent la nécessité des réformes de l'instruction publique, a décidé de résoudre immédiatement, c'est le respect de la vérité historique que la plupart de nos manuels scolaires, très souvent rédigés par des historiens improvisés, ne respectent pas, soit par ignorance, soit par fanatisme francophobe ou anglophobe.

Des comités, désignés par le Conseil de l'instruction publique, travaillent présentement à la révision des manuels et les œuvres primées au concours seront approuvées par le Conseil de l'instruction publique et répandues dans les écoles de la province, tel que projeté par le secrétaire provincial. Ce sera le complément logique et indispensable de l'instruction obligatoire et gratuite et de la gratuité des livres que M. Perrier étendra bientôt jusqu'à la neuvième année du cours primaire complémentaire.

M. Perrier découvre avec discernement une des causes de la désunion et de la mésestime qui règnent parfois entre Canadiens des deux origines dans l'enseignement superficiel et erroné de l'histoire de notre pays. Tant qu'on s'obstina à limiter l'enseignement de notre histoire au régime anglais, d'une part, et au régime français, de l'autre, on ne réussira pas à inculquer aux jeunes le concept précis d'une nation canadienne formée de deux races distinctes par l'origine et la langue, mais toutes deux uniques maîtresses du Canada qu'elles ont édifié dans l'égalité de la valeur et de l'héroïsme et unies dans leurs droits et leur aspiration vers de grandes destinées.

En attendant que l'idée d'une histoire du Canada unique pour tout le pays ne se réalise, la province de Québec bat la marche et ouvre à ses écoliers une fenêtre sur le présent et l'avenir, sans pour cela les détourner du passé qu'on leur a trop souvent imposé comme seul maître et parfois même comme tyran. "Le grand tort chez nous, précise M. Perrier, c'est que l'on a enseigné l'histoire en refusant de dire ce qui s'est produit depuis que le Canada a cessé d'appartenir à la France, et en s'attachant au passé — à notre maître le passé. Puis il fait la mise au point suivante sur le changement d'allégeance du Canada, et que négligent la plupart de nos manuels: "Qui a jamais enseigné chez nous que les Français n'ont pas été battus sur le sol canadien au 18e siècle, mais que la défaite de nos ancêtres a été causée par les défaites de la France dans d'autres parties du monde, la lutte des Français et des Anglais au Canada étant un épisode de la guerre de sept ans."

Rappelant plus loin que si les Français et les Anglais se sont battus durant sept ans, ils ont un jour mis fin à leurs conflits, le ministre demande à sa province et à son pays, au milieu des applaudissements de la députation libérale — tant d'idées généreuses et progressistes étant inaccessibles à l'opposition: — "Pourquoi veut-on que, dans notre pays, Canadiens d'origine française et d'origine anglaise retournent au moyen âge pour continuer des guerres qui ont été stériles dans le passé et le seraient davantage dans l'avenir?"

Dans la chaleur du débat, notre directeur a eu un mot brutal, mais juste et mérité à l'endroit des castors tardigrades et réactionnaires qui gémissent sur la lenteur de nos progrès et sur notre prétendue infériorité dont ils contribuent seuls à entretenir la notion chez ceux qui nous ignorent ou nous connaissent mal, et qui se voient la face devant les réformes qui heurtent leurs préjugés et qui ne sont pas l'œuvre des cerveaux obtus du nationalisme et du racisme. Réaffirmant son désir de pouvoir permettre à tous ses compatriotes de s'instruire davantage, il admit ne pas prétendre détenir le monopole de la sincérité et du patriotisme. "Mais, s'écria-t-il, je ne peux m'imaginer que nous pouvons laisser croire qu'une infime minorité de grincheux représente notre race."

Cette tribu visqueuse, que le nationaliste Olivier Asselin a stigmatisée pour toujours lorsqu'il a écrit: "On peut être nationaliste sans être bête," a terni le blason canadien-français trop longtemps; elle a assez déshonori la nation canadienne. Il est temps que le mensonge, le préjugé, l'intransigence et la mystique raciale fassent place à la vérité historique réhabilitée par des patriotes authentiques.

Guillaume FREDERIC

ON CHUCHOTE QUE...

M. René Chalouit, ex-politicien libéral, Action libérale nationale, Union nationale, libéral indépendant, Bloc popu, etc., etc., etc., depuis 1935, et ses petits amis nationalistes du Devoir, n'osant s'attaquer au principe de la loi Hamel relative à l'expropriation de la Montreal Light, Heat & Power, ni mettre en doute la haute compétence absolue d'aucun des cinq membres du bureau d'administration de l'Hydro-Québec, sont scandalisés d'y avoir deux de nos compatriotes anglophones et vont même jusqu'à crier au scandale, sous prétexte que le Canada français ne jouirait guère d'une représentation proportionnelle sur ce nouvel organisme. A-t-on jamais entendu nos frères séparés des autres provinces protester contre le fait que sur cinq membres dont se compose également la Cour suprême, le plus haut tribunal du pays, deux sont des Canadiens français: les honorables MM. Rinfret et Taschereau, et que le premier agit à titre de juge-en-chef? Les a-t-on entendu protester davantage contre le fait que sur les six ambassadeurs canadiens trois sont des nôtres: L.L. EE. Jean Dédé, Georges Vanier et F.-A. Turgeon?

Une commission spéciale de l'U.-R.S.S., chargée de faire enquête sur les atrocités allemandes, a révélé l'autre jour que plus de 102,000 civils et prisonniers de guerre ont été assassinés par les Allemands

dans la région de Rovno seulement, en Pologne d'avant-guerre. "J'ai souvent vu, a déclaré un des témoins entendus, comment les Ukrainiens, les Russes, les Polonais, les Juifs — citoyens de l'U.R.S.S., — ont été tués. On les amenait d'habitude au lieu du massacre, on les obligeait à creuser leur propre tombe, à se coucher par terre, visage au sol, tout nus, puis on les fusillait dans le dos, derrière la tête au moyen de mitrailleurs. Et l'on passait ensuite à d'autres victimes dont d'aucunes étaient tuées par un échappement de gaz dans des camions hermétiquement fermés."

Et dire qu'il y a encore des chrétiens, de soi-disant catholiques canadiens pour rester indifférents devant pareil spectacle d'horreur, pour prétendre que hors du Québec, l'humanité ne compte pas. L'Eglise du Christ n'est-elle pas universelle? Ne nous enseigne-t-elle pas de nous aimer les uns les autres sans distinction de races, et non entre Canadiens seulement de la Laurentine?...

L'honorable Hector Perrier, participant mercredi soir de la semaine dernière à un débat soulevé à l'Assemblée législative par M. René Chalouit qui demandait, sous forme de motion, la production de toute correspondance entre le gouvernement ou son secrétaire et le Conseil de l'instruction publique ou toute autre autorité scolaire au sujet de l'adaptation de nos manuels d'histoire et de géographie à l'é-

NON PAS CHEF... MAIS PITRE

Le jeune chef "bloquard", André Laurendeau, a laissé, une fois encore, couler son fiel, ne respectant même pas l'enceinte où il parlait, le Collège de l'Assomption, si plein de souvenirs. Ainsi qu'un jeune putois, il a hurlé toute sa rancœur, prenant comme cibles de sa diatribe, les honorables Athanase David et Hector Perrier. Fidèle aux moyens lâches, congénitaux chez les gens de sa trempe, il a, avec une voix saturée d'hypocrites trémolos, servi à l'assistance la plus révoltante fausseté: il a accusé MM. David et Perrier de vouloir "falsifier" l'histoire, leur a imputé l'intention de dépouiller nos manuels de ce que ceux-ci peuvent comporter de valeureux et de glorieux pour nos nôtres.

Triple honte! Jusqu'à quels bas-fonds peut donc descendre un homme assoiffé d'honneurs et de pouvoir? Alors que les gens dignes, les vrais et sincères patriotes sacrifient les "honneurs" pour l'"honneur", André Laurendeau, dans ce désir effréné de satisfaire à ses appétits et à ses ambitions, relègue au rancart l'"honneur" pour une méprisable gloire! Nous avons bien connu, dans le passé, des démagogues faisant flèche de tout bois, prêter à l'adversaire des propos que celui-ci n'avait pas tenus, mais jamais avons-nous assisté à un aussi vil dévergondage de langage que celui que cracha la bouche acrimonieuse de l'ambitieux jeune danseur. Pour l'édification de nos lecteurs et afin de mettre en pleine lumière la perfidie de celui qui a escamoté le titre, — de peu de valeur, — de chef provincial du Bloc, nous croyons devoir citer ici, dans les commentaires longuement, quelques extraits du discours prononcé par l'honorable Athanase David et dont le Secrétaire de la province a eu le courage de se faire l'écho.

André Laurendeau clame qu'il est important que nos manuels d'histoire soulignent les faits glorieux de nos devanciers. Mais que veut donc l'honorable David, lui, lorsqu'il s'exprime comme suit: "N'est-il pas vrai que dans les huit provinces où prédomine généralement la langue anglaise, — il y a sans doute de notables exceptions, — peu d'enfants connaissent les actes posés par les héros français au début de la Colonie? Et pourquoi? Parce que leurs manuels d'histoire ne parlent pas suffisamment des Champlain, Lévis, Laval, Laflamme, Brébeuf, Bienville, Closse, Jeanne-Mance, Talon, Maisonneuve, Frontenac et nombre d'autres qui vécurent sous le régime français."

Mais voulant être juste et poursuivant toujours le but qu'il s'est fixé d'engendrer un sentiment de "fraternité" entre anglophones et Canadiens de langue française, le Sénateur ajoute: "Et nous, dans notre province de Québec, sommes-nous suffisamment instruits des attitudes prises et des sacrifices consentis par les pionniers de langue anglaise? Je dirai, si peu, que jusqu'en 1911, il fallut qu'un historien nous révélât qu'au début du régime anglais, et ce, nonobstant tout ce qui fut dit dans nos écoles — le gouverneur Murray manifesta une profonde bonté et une grande justice à l'endroit des Canadiens de langue française." Voilà ce que déclara le Sénateur David. Il ne fut jamais question de "falsifier" l'histoire, la motion même de l'honorable David le souligne. Bien au contraire. Le désir exprimé par l'ancien Secrétaire de la province est de doter nos jeunes, qu'ils se trouvent, d'un manuel préparé par un comité composé d'historiens impartiaux, réputés et acceptés par les neuf provinces de la Confédération. Faire pénétrer et faire connaître dans tous les milieux, sous la lumière de la vérité et de la justice, les faits passés: tel est le dessein du Sénateur.

L'histoire demeure l'histoire! Que le jeune "bloquard" l'apprenne avant qu'il ne soit trop tard! L'histoire, c'est la relation fidèle, véridique, de faits, d'incidents, d'actes vécus. Ceux-ci doivent passer à la postérité sans être fardés, exagérés ni amenuisés. L'histoire! Mais c'est la perpétuation, par écrit, de la vie de gens dont le passage sur terre vaut la peine d'être souligné, voire glorifié. Et c'est là l'esprit qui anime le Sénateur David tout comme c'est celui dont s'inspire le Secrétaire de la province, monsieur Perrier. André Laurendeau aura beau s'agiter et crier comme un énergumène, il ne dépouillera ni l'auteur de la motion présentée au Sénat ni celui qui s'en fait l'écho, de leur profond mérite. Il ne parviendra jamais, quels que soient ses appels à la plus basse démagogie, à atténuer leur sens de patriotisme qui s'affirme dans le désir ardent de rapprocher l'un de l'autre, dans une ambiance de parfaite compréhension, de tolérance et de connaissances mutuelles, les deux principaux groupes ethniques qui vivent sous le ciel canadien.

Et quelle falsification de notre histoire le jeune illuminé "bloquard" voit-il dans cet autre extrait du discours de l'honorable David? "Les manuels qu'auraient en mains les professeurs et les étudiants, tout en étant véridiques en tout point, devraient être rédigés de telle sorte que tout lecteur impartial concéderait aux Canadiens, quelle que soit l'origine d'un chacun, le droit d'être fiers des événements qui se déroulent en ce pays au cours des quatre derniers siècles." Où l'élément canadien français est-il lésé?

Et qu'y a-t-il de pernicieux ou de répréhensible dans la déclaration suivante? "Je suis d'opinion qu'au moment où tous les pays tentent de percer les mystères de l'avenir, nous, Canadiens, devrions nous efforcer d'apporter une solution à ce qui semble être notre problème le plus complexe. La puissance et la grandeur d'une nation découlent de sa culture, et l'enseignement de l'histoire est une pièce maîtresse de cette structure culturelle. Dites-moi de quelle façon l'histoire de notre pays sera enseignée demain et je vous dirai quelle sera la mentalité de la génération canadienne qui monte."

Qu'on nous permette l'expression de notre opinion propre: Que l'histoire du Canada, reflétant fidèlement tous les incidents et actes du passé, soit enseignée dans toutes les écoles de la province ainsi qu'elle le devrait, que les aspirations particulières de chaque groupe, leurs qualités inhérentes, leurs inclinations héréditaires soient mises en relief sous la lumière de la vérité et de la compréhension et, inéluctablement, le rapprochement des groupes s'effectuera et les liens d'entente s'établiront, résistables à tout choc, à tout heurt. Oui, le Sénateur David a raison: l'enseignement de l'histoire est une pièce capitale de notre charpente éducationnelle.

La simple lecture de la motion David suffira à confondre André Laurendeau et à convaincre nos lecteurs que le jeune chef d'un parti qui s'avère déjà comme devant être éphémère, a odieusement menti. Il a, de plein consentement, travesti la pensée d'hommes qui s'élèvent par leur concept du sens national. Piètre début pour un homme qui aspire à présider aux destinées du Québec! Et comment notre province ne pourrait-elle pas lui faire payer cher pareille désinvolture et pareille fourberie?

Pierre-Gils

volition constitutionnelle de notre pays en vue de respecter la fierté légitime du peuple canadien, a prononcé un nouveau discours qui aura fait honneur à la race tout autant qu'au parti libéral. Affirmant avec orgueil que "nous sommes un pays souverain", que "le Canada n'appartient à personne sauf à nous", le secrétaire provincial n'a guère hésité à ajouter, toutefois, nouvelle preuve de courage et de véritable patriotisme, que "nous n'aurons jamais d'unité tant que l'histoire du Canada ne sera pas enseignée d'une manière plus efficace, plus profonde et plus vraie. (...) Je suis profondément Canadien. Il y a trois ans que le gouvernement travaille sérieusement, consciencieusement à convaincre nos compatriotes que, sur le sol canadien, peuvent fleurir les deux plus belles cultures du monde, la culture française et la cul-

ture anglaise, que les Canadiens doivent apprendre non ce qui doit les désunir mais ce qui doit les unir pour contribuer à la grandeur et au progrès de leur pays." (Voir dans une autre page un résumé du discours de l'honorable M. Perrier.)

Coincidence à signaler, M. Louis Marlio, économiste français de réputation mondiale, membre de l'Académie des sciences morales et politiques de France, etc., et actuellement membre du Brookings Institution de Washington, parlant le même soir à Montréal, sous les auspices de l'Institut démocratique, et dénonçant le "nationalisme" comme une "caricature maléfaisante du patriotisme", pour mériter à ses auditeurs que, sous combatte efficacement ce mouvement néfaste, cette doctrine qui "n'a rien à voir avec le patriotisme"

Habile stratégie

En plus de faire gloser à leur aise les stratèges de salon, la campagne d'Italie aura fait couler beaucoup d'encre. En effet, maintes colonnes de journaux ont été consacrées à une critique le plus souvent sévère des actuels posés en territoire italien par l'Etat-major allié. Nous en sommes arrivés à un tournant et il semble que les récents événements, la physionomie que prend présentement le conflit, donnent pleine justification aux violents combats livrés par nos armées sous le ciel de Victor-Emmanuel. On admet généralement, aujourd'hui, que la campagne d'Italie ne constituait pas, — ainsi que le prétendaient certains "experts", — un simple mouvement fait dans le but de retarder les opérations sur d'autres théâtres de la guerre. Elle s'avère à cette heure comme une des chevilles ouvrières de la grande invasion qui se prépare et qui marquera, — c'est le souhait de tous, — l'aube de la libération pour les peuples qui souffrent et qui geignent sous la botte de l'opresseur. Nos sacrifices n'auront pas été consentis en vain.

Berlin émet l'opinion, et ce, non sans raison, — que le coup des alliés sera porté simultanément sur trois points différents: à l'est, au sud et à l'ouest. Si ces pronostics sont exacts, le front italien sera alors situé au centre même du front d'ensemble qui fera déferler ses forces sur la forteresse Europe.

Le fait que Staline ait momentanément ralenti l'offensive rouge sur le bas Dniéper et dans le secteur d'Izias démontre que les Soviets désiraient que la grande offensive de l'est, — qui est certes imminente, — coïncidât avec l'ouverture d'un deuxième front dans l'ouest. Quand se produira ce grand déclenchement? Nul ne saurait prédire, sauf le Haut-commandement allié. Toutefois, il est certain que le moment solennel de la grande invasion est proche, alors que l'entière puissance des armes qui combattent l'Axe sera mise en pleine valeur.

Les Allemands eux-mêmes concèdent la précarité de leur position. Ils admettent que les chenaux de ravitaillement et d'envoi de troupes maintenus libres par les Alliés offrent à ceux-ci de grands avantages et justifient le monde de s'attendre à de fortes surprises à brève échéance. Les Teutons et les Nippons n'ignorent pas, non plus, la formidable puissance navale des Alliés, la merveilleuse organisation de leurs armées de terre et, par-dessus tout, la force et l'efficacité croissantes de leur aviation dont le rôle, dans le présent conflit, est de tout premier plan. Hitler et ses comparses, dont le moral est affaibli, littéralement abattu, en sont rendus à fonder leurs plus grands espoirs sur la possibilité d'un échec allié dû à un unique hasard ou à un concours de circonstances aujourd'hui imprévisibles. Ils croient aussi que la conduite d'une bataille sur trois fronts à la fois pourrait dégénérer en un affaiblissement de l'offensive alliée. C'est ce qu'ils souhaitent le plus ardemment. Mais il leur reste à voir!

Pris dans leur ensemble, les pronostics et commentaires des nazis sont à la fois étranges et plaisants à entendre. Ils font penser à un gladiateur qui connaît à l'avance le sort qui lui est réservé et qui est certain de ne pouvoir sortir victorieux d'un combat dont la date est proche.

L.F.

dont elle n'est que la contrefaçon", il faudra, notamment, "assurer la détente progressive des esprits par une révision des manuels scolaires expurgés des mensonges et des excitations à la violence." Comme on le voit, l'honorable M. Perrier, mercredi soir de la semaine dernière, était en excellente compagnie.

On trouvera également, dans une autre page un compte rendu de la conférence de M. Marlio, que tous auront non seulement intérêt mais profit à lire et à méditer, à cause du sujet d'une actualité plus brûlante que jamais: "Nationalisme et internationalisme." On constatera que le nationalisme dont il parlait ressemble étrangement à celui que nos éternels lauréats préconisent depuis 1911, c'est-à-dire qu'il est "une doctrine politique, économique et culturelle basée sur l'hypertrophie de la conception de la nation."

Il suffira de souligner ici, pour démontrer que M. Marlio est bien maître de son sujet, les quelques rapides remarques suivantes:

"Dites à un groupe d'hommes qu'ils sont plus intelligents, mieux doués et plus moraux que les autres, ils vous croiront volontiers. Dites-leur qu'ils sont plus forts que leurs camarades et qu'ils doivent les dominer, ils sentiront leurs coeurs plus solides et leurs muscles plus durs. Dites-leur que leurs adversaires sont des gredins qui les ont dépouillés de leurs biens, ils seront prêts à entreprendre une guerre de vengeance. Si vous ajoutez qu'ils ont été choisis par Dieu pour délivrer le monde, ils vous croiront sur parole et s'imagineront qu'ils partent pour une croisade en même temps que pour un coup de main profitable. Orgueil, confiance en soi, désir du butin, haine, vengeance, besoin de dominer, enthousiasme mystique, voilà les leviers profonds du sentiment nationaliste. Ils sont faciles à manœuvrer, et la foule acclame les démagogues ou les prophètes qui les mettent en action..."

Dont acte.

Principal orateur à une assemblée du Bloc Popu dimanche dernier à l'Assomption, M. Victor Trépanier, directeur du journal (?) le Bloc, a dénoncé, en présence de M. André Laurendeau, son chef provincial, "les 65 (députés) suivent, les 65 votes, les 65 râteaux que nous avons envoyés à Ottawa. Serait-il l'indice d'un nouveau schisme imminent dans les rangs du Bloc Popu? On sait, en effet, que MM. Maxime Raymond, Edouard Lacroix et le Dr Pierre Gauthier, trio-vedette du Bloc Popu, sont au nombre des 65 députés "suivants" que nous avons envoyés à Ottawa," députés qualifiés de "râteaux" sans distinction...

Si les nouvelles qui nous sont venues de Londres, ou moins au moment où nous écrivons ces lignes, au sujet de la conférence des premiers ministres du Commonwealth britannique ont été plutôt laconiques, elles ne furent pas moins significatives en ce qui concerne l'attitude du très honorable M. King quant à la création projetée en certains milieux impérialistes d'un secrétariat impérial. Il est manifeste, en effet, que notre premier ministre persiste à estimer que le Canada se doit de prendre ses responsabilités au sein d'un organisme international chargé de reconstruire le monde et de rendre la liberté aux peuples que le fascisme a déchirés, qu'il se doit de collaborer à cette fin avec les nations du Commonwealth sans cependant que pareille association lui interdise de négocier, en temps opportun, avec d'autres puissances, petites ou grandes. M. King aura donc ainsi affirmé à la face du monde que le Canada est pays souverain et entend jouer comme tel de toutes ses prérogatives, librement.

"Nos ancêtres, disait samedi soir dernier l'honorable Adélard Godbout, à un auditoire de jeunes libéraux montréalais, ont dirigé la province selon les besoins du moment. Il y a des gens pour qui l'avenir réside dans le passé. Ce n'est pas ma doctrine. Je respecte notre passé, qui fut grand; je m'incline profondément devant les gloires de notre histoire, mais il faut faire face à des exigences nouvelles avec des méthodes nouvelles. Telle fut, telle est et telle

Chants laurentiens

Poésie du faubourg

Au carrefour du boulevard Saint-Laurent et de la rue Vitry, à Montréal, toutes les races humaines se croisent et, chose plus rare... se saluent. Un Sénégalais superstitieux arrive en trombe dans une loterie chinoise et demande à Tom Low de lui choisir un bon billet. Le Céleste, campé en bouddha, derrière un comptoir de planches mal jointes, s'écrie: — "Vely goode, mee peekee Goody, goody meal..."

Pour un initié, mademoiselle Fleurette, le tenancier du tripot a voulu dire qu'il marquait sur le billet choisi les signes chinois qui décrivent un poulet, un poisson et des légumes... C'est le grand poème des humbles, au royaume des poubelles, qui se continue.

Des petits Chinois, pas plus hauts que les grandes poupées des enfants riches, sont assis sur le trottoir. Ils prennent le bain de soleil quotidien et dix petits torseaux nus, en beau bronze frotté, luisent dans la lumière du midi. Une gamine, tout près, arrange les cheveux d'un polichinelle de foire. L'instinct de la maternité pétille dans deux yeux de jais, taillés en amandes. Cette étincelle de vie, la plus belle, est toujours admirable, plus chez les gueux que chez les favoris du sort. On dirait que la misère est l'école des mamans et trop d'hommes oublient qu'une mère, c'est tout l'amour...

Au-dessus de la fenêtre d'un immeuble, on lit sur une pierre de corne: "A. D. 1865". La bonne vieille bicoque de briques chaudes! Plus loin une réclame attire le regard et pour cause. C'est l'annonce d'une chambre à 25 sous par jour, avec la légende: "Roméo et Juliette". Voici un tenancier qui dame le pion à toutes ses hôtelleries. Et je gage que le bougre ne possède pas même une... échelle de sauvetage...

Plusieurs embrasures offrent des fleurs aux rayons, les premiers qui, chaque matin, sortent du fleuve. Géraniums et glaces poussent à foison dans des boîtes en bois, gardant encore leurs marques de commerce: Empoïs, tomates et eau de javelle.

Un commerçant a peinturé sa spécialité sur une toile jaune: "The Ohio Piston Company Limited". Ce "Limited" est savoureux. Et si jamais votre auto ou votre yacht perd un piston, Jeanne, vous saurez où aller.

Partout des chats, les plus beaux jamais vus à Montréal. Le Chinois aime les bêtes et vous avez l'impression que la souplesse de ces Jaunes soit due à l'élevage des félins, depuis toujours.

La laim me surprit durant ce pèlerinage. Je suivis des gueux dans un restaurant populaire au nom pompeux de "La Martinique" et j'ordonnai le menu suivant: soupe aux pois, ragout de pattes de cochon, pommes de terre frites et café avec une pointe de tarte aux pommes... Le tout me coûta quinze sous.

Ne trouve-t-on pas le bonheur partout, quand on le cherche bien?

Adolphe NANTÉL

restera ma politique tant et aussi longtemps que mes compatriotes ne feront confiance, politique en vertu de laquelle j'entends continuer de faire ce que je crois juste, et dans l'intérêt général des miens, ce que me commande ma conscience." Tel fier et noble langage n'a guère surpris les libéraux qui estiment que Québec n'aurait pas de l'avant si ses gouvernants marchaient à reculons ou encore si ceux-ci, hypnotisés, fascinés par "notre passé qui fut grand", oubliaient de regarder l'avenir aux fins d'y orienter comme il convient leurs commettants, et notamment les générations montantes que le futur, l'après-guerre, ont raison de plus inquiéter que les temps révolus et l'entre-deux-guerres.

La motion David

Pour la gouverne de nos lecteurs, et pour mettre plus encore en pleine lumière la fourberie du chef provincial du Bloc, André Laurendeau, nous publierons la semaine prochaine le texte du discours prononcé au Sénat par l'honorable Athanase David, de même que la motion dans laquelle le Sénateur suggère l'adoption d'un manuel d'histoire préparé par des historiens impartiaux acceptés par les neuf provinces du pays. Nos lecteurs seront certes dégoûtés de la malhonnêteté politique du jeune ambitieux.

L'honorable M. Perrier et l'unité

Comme notre confrère le Canada le soulignait l'autre jour, "les courageuses paroles que l'honorable Hector Perrier a eues à l'Assemblée législative pendant le débat sur une autre motion de M. René Chaloult en marge des manuels d'histoire du Canada, mériteraient d'être signalées à tous les coins de ce pays. Par son discours juste et modéré, le Secrétaire de la province atteint au véritable parlementarisme. Et bien qu'il ait quelques scrupules à ce qu'on lui choisisse des maitres, scrupules légitimes dans les circonstances, nous dirons que son éloquent discours de la position dans cette guerre des Canadiens-français, sujets tout aussi loyaux que les Canadiens-anglais, nous rappelle les beaux discours de feu Ernest LaPointe sur cette question. C'est une question qui touche de près à l'unité nationale, et si cette dernière est aujourd'hui un fait vivant, réel et reconfortant pour la nation aux prises avec d'ambitieux conquérants aux yeux desquels le Canada sera longtemps un ennemi britannique et démocratique, c'est à un gouvernement fort et éclairé que nous le devons. Mais devant la réponse de M. Perrier, M. Chaloult a tenté de se faire insaisissable pour ainsi dire. Le député de Lotbinière avait précédemment dénoncé certains manuels qui prétendent que le Canada est encore une possession de l'Angleterre. Et il a affirmé à la Chambre que notre pays est souverain.

"Nous sommes un pays souverain," dit M. Perrier, mais alors pourquoi dire à notre peuple que nous sommes les vassaux de l'Angleterre ? Le député de Lotbinière l'a dit cent fois de cent façons différentes et ici même."

Ce qui revient à enseigner la même chose, du haut d'un husting improvisé et pour des mobiles électoralistes que ce que l'on trouve dans les manuels erronés.

Suit un résumé des "courageuses paroles" de l'honorable M. Perrier.

M. PERRIER. — M. l'Orateur, je voudrais traiter la question qui est devant nous objectivement mais on me permettra bien de constater qu'une fois de plus, le député de Lotbinière donne des coups d'épée dans l'eau. Parler pour la galerie n'a jamais été oeuvre utile. Depuis quinze ans, j'ai pris connaissance des manuels d'histoire distribués à nos écoliers. Il y a trois ans, certains outranciers se scandalisaient parce que je réclamais des réformes dans nos manuels d'histoire et ils me traitaient de ministre de l'anglais, parce que je voulais fournir à nos petits Canadiens-français l'avantage d'une supériorité sur les petits Canadiens-anglais en apprenant à bien parler le français et à parler convenablement l'anglais. Comme si c'était chose nouvelle, comme si l'anglais n'avait découvert le soleil, le député de Lotbinière nous lit un manuel dans lequel il y a des erreurs graves. Je ne veux pas scandaliser le député de Labelle, mon voisin, mais j'ai lu dans un manuel que le comté de Terrebonne était au nord du comté de Labelle. Evidemment, il y a des erreurs dans nos manuels. Un peu tardivement, le député de Lotbinière, parce qu'il a lu le contraire dans un mauvais manuel, reconnaît que le Canada est un pays souverain. Il reconnaît que l'opinion de l'honorable Ernest LaPointe sur ce point est très juste."

M. CHALOUIT. — "Je l'ai toujours admis."

M. PERRIER. — "C'est la confession d'un enfant du siècle. Le député de Lotbinière s'empresse d'ajouter: "pays souverain, le Canada ne devrait pas participer à la guerre."

M. CHALOUIT. — "J'ai dit qu'il aurait pu ne pas y participer."

M. PERRIER. — "Le député de Lotbinière veut que nous sortions du Commonwealth britannique pour nous jeter dans le pan-américanisme."

Mais les Etats-Unis, les pays d'Amérique du Sud, qui sont en guerre, sont dans l'Union Pan-amé-

ricaine. Devons-nous tout de suite passer du Commonwealth au Pan-américanisme, en négligeant de considérer les avantages, que nous pouvons avoir à ne pas changer de situation. Nous sommes un pays souverain mais alors pourquoi dire à notre peuple que nous sommes les vassaux de l'Angleterre?"

M. CHALOUIT. — "Je n'ai pas dit cela."

M. PERRIER. — "Le député de Lotbinière l'a dit cent fois de cent différentes façons sur les tribunes publiques et ici même. M. l'Orateur, le Canada n'appartient à personne car il est pays souverain. Il y en a peut-être qui préféreraient que le Canada appartienne à l'Allemagne nazie ou à l'Italie. Je souhaite qu'il n'y en ait pas. Je déplore les erreurs que l'on peut trouver dans nos manuels. C'est pourquoi le gouvernement a été heureux de recevoir du Conseil de l'Instruction publique la suggestion de réviser les manuels. Des comités sont à l'oeuvre. Il y aura un concours. Les manuels primés seront approuvés par le Conseil de l'Instruction publique. Je suis heureux que le député de Lotbinière, encore bien tardivement, souscrive à l'oeuvre du gouvernement dans le domaine de l'Instruction publique. Il constate une fois de plus que le gouvernement travaillait sérieusement au lieu de jouer aux blocs."

Nous n'aurons jamais d'unité au Canada tant que l'histoire de notre pays ne sera pas enseignée d'une manière plus efficace, plus profonde et plus vraie. Le grand tort chez nous, c'est que l'on a enseigné l'histoire en refusant de dire ce qui s'est produit depuis que le Canada a cessé d'appartenir à la France et en s'attachant au passé — à notre maître le passé. Qui a jamais enseigné chez nous que les Français n'ont pas été battus sur le sol canadien au 18^e siècle mais que la défaite de nos ancêtres a été causée par les défaites de la France dans d'autres parties du monde, la lutte des Français et des Anglais au Canada étant un épisode de la guerre de sept ans.

"Si nous voulons être chez nous partout au Canada, il faut que les sujets du Canada — à quelque race, à quelque religion qu'ils appartiennent — connaissent l'histoire de notre pays. Les Français et les Anglais se sont battus durant sept ans. Mais la France et l'Angleterre ont su, un jour, mettre fin à leurs conflits. Pourquoi veut-on que, dans notre pays, Canadiens d'origine française et d'origine anglaise retournent au Moyen-Age pour continuer des guerres qui ont été stériles dans le passé et le seraient davantage dans l'avenir. (longues ovations à droite). Je suis profondément Canadien. Je voudrais avoir fait tout mon possible pour donner à mes compatriotes les moyens de s'instruire davantage. Je ne prétends pas avoir le monopole de la sincérité et du patriotisme et je reconnais mes faiblesses. Mais je ne peux m'imaginer que nous pouvons laisser croire qu'une infime minorité de grincheux représente notre race. Ceux qui sortent de nos écoles primaires ou de nos collèges classiques doivent avoir une conception vraie de la situation de notre pays et de notre province.

Pour vaincre les préjugés qui peuvent être maintenus chez nous, il y a trois ans que nous travaillons consciencieusement, sérieusement à convaincre nos compatriotes que sur le sol canadien peuvent fleurir les deux plus belles cultures du monde entier, la culture française et la culture anglaise, que les Canadiens, français ou anglais d'origine, doivent apprendre non ce qui doit les désunir mais ce qui doit les unir pour contribuer à la grandeur et au progrès de notre pays. C'est, je l'espère, le vœu de toute la Chambre et le gouvernement sera toujours heureux de déposer toute la documentation qu'il peut avoir à ce sujet." (Longues ovations à droite).

Une seule question pour le moment...

Hôte d'honneur de la jeunesse libérale de Montréal-Mercier, samedi soir dernier, l'honorable Adélard Godbout a annoncé que des élections générales provinciales auront lieu à brève échéance. Et l'on sait que le premier ministre actuel du Québec, comme ses prédécesseurs (libéraux) est homme à respecter sa parole. Ceci veut donc dire que l'honorable Hector Perrier, député du comté de Terrebonne, reviendra sous peu nous demander un renouvellement de mandat de confiance. Les électeurs voteront selon leur conscience, ils diront à M. Perrier, non pas nécessairement s'il leur a fait honneur à titre de secrétaire de la province, — charité bien ordonnée... — mais s'il a fait son devoir envers nous, gens de Terrebonne. L'auteur de ces lignes désire poser une question, une seule question — pour le moment — au futur candidat de l'Union nationale, que ce soit le suave notaire Blanchard ou ti-pit de sable Barrette: est-il prêt à s'engager à demander le rappel d'une des lois suivantes votées par le gouvernement Godbout et relatives (peu importe leur ordre chronologique):

(d) à l'abolition des péages sur les ponts ?

(e) à l'expropriation de la Montreal Light, Heat & Power et à la création d'une hydro provinciale ?

(f) aux nouveaux octrois aux colons ?

(g) aux facilités de crédit offertes à ces derniers avec le concours des Caisses populaires (Desjardins) ?

(h) à la création d'un Conservatoire national de musique ?

(i) à la création d'une Ecole des arts graphiques, à Montréal ?

(j) au développement des Ecoles techniques, normales, des arts et métiers, etc. ?

(k) à la fondation d'un hôpital pour tuberculeux à Montréal ?

(l) à la création d'un Ministère spécial de la santé et du bien-être social ?

(m) à la création d'un Ministère spécial des affaires municipales ?

(n) à la construction, à Saint-Hilaire, d'une fabrique pour fins de production de sucre de betteraves ?

(o) à l'abolition de la taxe de vente sur les articles d'usage domestique courant et les liqueurs douces ?

(p) à l'abolition de la taxe dite d'hôpital sur les repas de moins de 60 cents ?

(q) à la scolarité obligatoire, recommandée par le Comité catholique de l'Instruction publique ?

(r) à la gratuité des manuels scolaires pour les élèves fréquentant les écoles primaires aussi bien qu'à l'uniformité desdits manuels ?

(s) à la création d'une Commission du service civil ?

(t) aux octrois substantiels accordés aux Commissions scolaires catholique et protestante de Montréal et autres de la province ?

(u) aux augmentations de salaires des institutrices de campagne jusqu'à concurrence de \$400 par année, grâce aux octrois du gouvernement ?

(v) à la création de nouvelles unités sanitaires ?

(w) à la nomination des administrateurs de l'Hydro-Québec ?

(x) aux salaires payés aux administrateurs de ladite Hydro-Québec ?

(y) au principe posé pour fins d'évaluation réelle des propriétés expropriées de la Montreal Light, Heat & Power ?

(z) à l'autonomie redonnée à Montréal, métropole du Canada, qui faillit perdre ce titre au bénéfice de Toronto ?...

Ayant épuisé les lettres de l'alphabet, nous disons: "à la revoyure" à nos lecteurs... aussi bien qu'au futur candidat de l'Union nationale dans Terrebonne.

Un lecteur électeur

Pensées

Le doute s'introduit dans l'âme qui rêve, la foi descend dans l'âme qui...

La vérité s'arrête à l'intelligence; la beauté pénètre jusqu'au coeur.

Lacordaire.

Jeune, on est difficile en bonheur; plus tard, on devient moins exigeant parce qu'on connaît la cruauté de la vie. Il y a de l'audace à tenter de rendre heureux celui qui n'a pas encore souffert.

Alex. Dumas.

ECRIVEZ À NOS GARS DANS LES FORCES ARMÉES



Contribution de la BRASSERIE "BLACK HORSE" DAWES

ON DOIT MAINTENANT AVOIR UN NOUVEAU PERMIS



Pour acheter de l'alcool et des spiritueux, on doit maintenant produire un nouveau permis

OÙ SE PROCURER UN PERMIS

Toute personne de 20 ans ou plus peut obtenir un permis d'achat d'alcool et de spiritueux à n'importe quel magasin de la Commission des liqueurs de Québec, au bureau principal de Montréal (905, rue Delormier) ou à celui de Québec (coin des rues Dalhousie et St-André).

PROCÉDÉ

Pour se procurer un permis, on doit présenter son certificat d'inscription nationale.

Ce certificat est ensuite oblitéré d'un petit signe en forme de losange. Cette marque sur le certificat d'inscription nationale signifie que son détenteur est possesseur d'un permis de la Commission des liqueurs de Québec. La personne qui demande un permis doit apposer sa signature sur chacune des deux formules à l'intérieur du carnet. Ces formules constituent pour le détenteur l'autorisation que donne la Commission des liqueurs d'acheter de l'alcool et des spiritueux en même temps qu'elles sont pour la Commission la déclaration officielle de l'âge du possesseur du permis. L'une de ces formules demeure dans le permis tandis que l'autre copie est gardée au bureau de la Commission des Liqueurs de Québec pour fins de contrôle.

Les permis sont gratuits pour les résidents de la province de Québec ainsi que pour les membres des forces armées du Canada, de quelque partie du pays qu'ils soient.

Le nouveau permis autorise l'achat de la même quantité d'alcool et de spiritueux que le précédent, soit 40 onces par quinze jours. On n'émet un permis qu'au nom de la personne qui le demande et ce permis est personnel. En conséquence, le mari ne pourra plus se procurer un permis au nom de son épouse ou inversement.

On confisquera tout permis obtenu sous de fausses représentations ainsi que ceux utilisés par d'autres personnes que celles au nom desquelles ils auront été émis.

PERMIS TEMPORAIRES POUR LES ÉTRANGERS

Les civils qui n'habitent pas la province de Québec et les militaires qui ne font pas partie des forces armées du Canada pourront obtenir un permis temporaire, aux conditions suivantes.

- 1 — ils devront prouver leur identité d'une manière satisfaisante;
- 2 — le permis temporaire, émis au coût de \$1.00, est valide pour une période de deux mois;
- 3 — en tout temps après l'expiration des deux mois, il pourra être renouvelé pour la même période et au coût additionnel de \$1.00. Cependant, il faudra, au préalable, remplir une formule de "demande de renouvellement", placée à dessin à l'intérieur du permis.

Les détenteurs d'un permis temporaire seront assujettis aux mêmes conditions que les résidents de la province de Québec.

Ce permis autorise l'achat d'une quantité d'alcool et de spiritueux de 26 onces par mois.

COMMANDES PAR LA POSTE

Les personnes qui sont éloignées des centres de distribution de la Commission des liqueurs de Québec et qui sont obligées d'adresser leurs commandes par la poste devront obtenir leur permis aux endroits où ils font ordinairement affaires en envoyant au préalable leur carte d'inscription nationale pour qu'elle soit oblitérée.

Lors d'une commande ils devront expédier leur permis qui leur sera ensuite retourné avec la marchandise, après que le nombre de coupons requis aura été soit perforé, soit détaché.

La Commission des liqueurs de Québec demande instamment à chacun d'utiliser son permis avec loyauté, pour ses besoins. Elle sollicite également la collaboration de tous, en vue de réduire les achats au minimum.

Publiée par la

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

Maternité

On parle beaucoup des femmes qui ont des enfants ! on parle des filles-mères qui n'en devraient pas avoir ! on ne pense pas à l'amertume des terres désertes. La femme est tellement faite pour se donner, se dédoubler, s'oublier, tellement faite pour l'amour de ce qu'elle crée !

Après de longues années d'attente vaine, nous voici riches de quatre plantes acquises, qui ne manquent plus jamais de sève, ni d'eau, ni d'air, ni de lumière, ni de ces petits soins qui aident à fleurir. Lorsqu'une maman porte un bébé dans l'intimité d'elle-même, elle prépare avec joie le nid qui doit le recevoir. Ce berceau est bien garni, l'armoire regorge de vêtements chauds qui l'habilleront et protégeront du froid. A peine bouge-t-elle, que la mère songe à son premier sourire, à sa première caresse, à sa première dent, à son premier mot, à ses premiers pas.

Plus tard, quand elle le tient dans ses bras, elle songe à l'âge de l'école, puis à celui de la pension, puis à l'autre de son entrée dans ce grand monde obscur, où chacun doit tracer sa propre petite vie... la maman s'inquiète, elle tient son bébé, plus tendrement et plus fort, sentant qu'il lui vient des ailes, dont il se servira bientôt.

Dans le temps où le désir d'aller vous chercher, — là où les bébés n'ont pas de parents, — me faisais vous préparer nos coeurs et votre berceau, moi aussi, j'ai pastiché votre visage sur celui de votre papa et sur le mien, voulant que vous nous ressembliez, afin de réaliser chez nous, ce grand bonheur d'être une famille, une belle famille heureuse ! Avant de vous connaître, j'avais imaginé vos dents, votre sourire, votre premier mot, vos premiers pas, vos premières caresses. Le temps venu de choisir, j'ai cherché à travers des milliers de figures, l'image que je m'étais faite de vos petites personnes, quitte à les parfaire, de ce qui pouvait leur manquer.

Plus tard, le soir, en vous berçant, tout doux... durant "l'heure d'amour", j'ai tracé dans mon esprit, la liste de tout ce qui devra vous accompagner dans votre destinée respective. Encore un peu de temps, et vous ne serez plus autant à nous... chaque jour, nous vous perdons davantage...

"Aujourd'hui plus qu'hier et moins que demain"...

Mon coeur bien plus gros, le vôtre toujours plus libre, je ne finirai plus de me demander : ont-ils bien tout ce qu'il leur faut ?

Petits Poèmes Domestiques. — Alberte Langlais-Campagna.

Hommage aux mères canadiennes

Une mère

Je voudrais, avec des mots, transmettre un peu de l'émotion profonde qui m'étreint, un soir — comme cela est déjà loin ! —, au spectacle d'un film dont j'ai maintenant oublié le nom, mais qui aurait fort bien pu s'intituler : "Une vie". Aucun fait passionnel. Aucune trame sentimentale. Pas d'intrigue pas même d'imagination, mais la seule photographie, sans retouche, d'une vie qui se déroule, simple, normale, dévouée, comme tant d'autres vies, c'est-à-dire à la fois bonne et douloureuse.

Un jeune médecin de campagne fonde un foyer. Au seuil de la carrière qu'il s'est choisie, il n'a pour tout bien que son courage et sa détermination. Sa compagne — il est marié — l'assiste et le seconde de toute son âme remplie d'amour et de loyauté. Leur habitation modeste et souriante s'égaye bientôt de la venue d'un premier-né. Le rôle de la maman s'ajoute désormais à celui de l'épouse. Double tâche, double don de soi, double amour. Mais il semble bien que le coeur des mères soit inépuisable et chaque année voit à mesure que s'agrandit le cercle de la famille, croître et se multiplier le coeur qui en est le centre.

Par contre la maison où s'agit tout ce petit monde devient de plus en plus étroite. Marmots et bambins bruissent, s'ébattent, pleurnichent ou rient. La maman est à tous et à toutes. Si bien qu'un jour vient où sept ou huit rejetons, solides, bruyants, espiègles, la tiennent sans cesse en éveil. Elle ne connaît plus le repos. Sa sérénité naîtra de son rôle excédant de mère.

Il y a les soins domestiques. Il y a la nourriture à apprêter. Il y a l'entretien du vêtement. Le matin, il y a ceux qui s'en vont à l'école. A leur retour, ce sera une culotte déchirée ou une robe décousue. A tout moment il lui faut passer quelque égratignure ou badigeonner quelque ecchymose. Vient l'heure des devoirs à transcrire et des leçons à apprendre. Que sais-je encore ?... Le soir, quand le sommeil descend sur tous ces frères et sœurs, la maman, lasse, s'arrête à penser que "la journée a passé et qu'elle ne l'a point vue". Mais déjà le souci du lendemain la tient et une autre fatigue commence, qui remplace sans transition celle qui s'achève. Ainsi se déroule, dans le sacrifice et le renoncement, toute sa vie de jeune femme.

Plus tard, nous retrouvons cette mère au milieu de ses enfants grands. Ses cheveux ont blanchi. Il semblerait que dût être arrivée pour elle l'heure d'un apaisement mérité. Son fils aîné est dans la magistrature. Un autre est médecin. Un troisième est peintre de renom, à Paris. Ses filles sont mariées. Le moment d'une vie paisible et calme est donc enfin venu ? Non pas. Un jour, l'un de ses fils, celui qu'elle préférait peut-être — si l'on peut dire qu'une mère préfère un enfant à un autre, est disparu. De mauvais amis lui ont appris l'alcool et le jeu. Les siens, pensant toujours à lui, évitent toutefois d'en parler. Les autres insinuent qu'il est le "mouton noir" de la famille. Et la maman, cette femme apparemment heureuse, n'est tout au fond qu'un pauvre être qui souffre et pleure.

Chaque départ, soit d'un fils, soit d'une fille, avait été un événement douloureux pour la maman qui les enfantait ainsi deux fois. La même souffrance s'était de la sorte répétée jusqu'au dernier. Un soir d'anniversaire, — la mère avait, ce jour-là, soixante ans — la vieille maison s'éveilla de son oppressant silence. On attendait les enfants ! Mais la vie moderne n'avait pas encore fini de lui réserver surprises et douleur. Le téléphone et le sans-fil apportèrent successivement, avec l'expression laconique de vœux et de souhaits, le regret hâtivement formulé d'une absence forcée. Ce soir-là, la domestique enleva le dernier panneau de la table de famille. Le père et la mère, seuls, retrouvaient avec effacement la solitude, si désirée des jeunes époux, si redoutée des "vieux". L'arbre avait donné sa fleur et son fruit. Une ombre descendit sur leurs deux coeurs meurtris, mais pas encore assez pour ne point battre à l'unisson. Un silence les pénétra, qui palpitait d'élans inexprimés, qui vibrerait de sanglots contenus.

Après le frugal repas qui devait être un festin d'anniversaire, le docteur se rend auprès d'un patient alité. Seule au logis, la maman n'entend plus que le battement au ralenti de son vieux coeur aimant. Un faible appel à la croisée : "Maman" !... L'enfant prodigue revenait donc auprès de sa vieille mère, au soir si triste d'une si triste fête !... Le bon petit ! Seul, d'eux tous, il se souvenait.

Elle accourut sur le seuil pour lui tendre ses bras accueillants. Dans la pénombre, elle entrevit les traits étirés, les yeux hagards d'un être déchu, haletant, apeuré. A sa stupeur, ce fils de douleur et d'amour, chair de sa chair, ne lui cria point sa joie du retour. Dans un affreux rictus de sa bouche d'alcoolique d'éprouvé, il ordonna : "vite de l'argent ! je suis poursuivi par les gendarmes". — "Mon enfant, mon pauvre enfant, combien te faut-il encore cette fois ?" — "Tout ce que vous avez, et vite !"

Le dos voûté, la vieille maman revient vers ce fils de sa tendresse et lui tend, dans un geste de pitié chérissante, quelques provisions de bouche avec la somme requise. Il fuit dans la nuit, silencieux, égoïste et lâche... Ne soupçonnant même pas la douleur de celle qui ne vit cependant que pour lui...

Nul ne saura jamais ce que nos enfants, quand ils nous quittent, laissent en nous de débris. Il n'y a qu'une mère pour comprendre une autre mère. Il n'y a qu'une mère pour en juger une autre.

Ces souvenirs me sont revenus, voici déjà deux semaines, au soir d'une fête que l'on a convenu d'appeler la "fête des mères". Sans que personne, si ce n'est les mères elles-mêmes, n'en comprennent très bien toute la signification. Qu'importe. Il n'est pas exagéré de consacrer un jour par an à la pensée de celles dont la tâche ne prend jamais moins qu'une vie !...

MARYSE

Vers le beau

S'évader pour une heure de l'horrible cauchemar des événements tragiques qui encerclent notre vie ; s'évader, partir pour un monde rempli d'air et de lumière où, dans tous les sentiers, le ciel est bleu, des oiseaux chantent, un ruisseau jase sous la mousse tandis que notre âme reconnaissante monte, monte jusqu'à la cime des grands arbres, monte, éthérée, vers l'azur !

S'évader un moment, sortir de l'ornière où il faut revenir chaque jour avec un coeur nouveau et un nouveau courage ; s'évader, partir pour revenir ensuite avec des souvenirs pleins le coeur, de la joie plein les yeux et de l'ivresse plein l'âme, avec un monde intérieur si ravissant qu'il puisse idéaliser toutes nos actions, les rendre belles, les rendre grandes, leur donner leur valeur et leur plein sens unissant ainsi le charme du Beau à la valeur du Bien.

Tout ceci c'est le programme de l'Association des Amis de l'Art qui invite la jeunesse à goûter aux joies inégalables de la poésie, de la musique, de la science et des arts, à s'évader un moment de la routine journalière où les plus belles tâches deviennent des fardeaux trop lourds et menacent d'anéantir les plus nobles efforts, si l'on ne cherche pas à orienter notre vie vers le Beau, en faire un poème rayonnant de lumière où toutes les plus grandes aspirations fraternisent et se fusionnent.

Les éducateurs, religieux et laïques, n'ont pas été sans comprendre l'importance qu'il y a à faciliter aux élèves ces incursions lumineuses dans les sentiers du Beau qui, incontestablement, mènent à ceux de la vertu et de l'honneur ; le culte des arts et des lettres a toujours éloquentement servi la cause du bien. C'est sans doute, parce qu'ils l'ont compris que plus de 8,000 étudiants et étudiantes se sont déjà groupés autour de l'Association des Amis de l'Art, dans le but de bénéficier des précieux avantages qu'elle leur offre.

Il reste à souhaiter que ce magnifique mouvement, dont madame Hector Perrier est l'heureuse instigatrice et la si dévouée présidente, continue, grandisse et que nos conférences, concerts, débats, expositions, etc., soient de plus en plus, des rendez-vous de l'intelligence et un hommage à l'esprit chez nous.

Rien ne saurait être plus efficace pour la génération montante que de suivre avec beaucoup d'intérêt les activités de l'Association, de ne rien négliger, ne rien perdre des occasions qui lui sont si généreusement offertes pour l'aider à s'instruire, à se développer, à grandir.

"L'art est une ascension, sa loi est de monter" écrivait Ernest Hello ; que notre jeunesse ne l'oublie pas si elle veut arriver à consacrer, à immortaliser ses innombrables talents.

Il convient de féliciter l'Association des Amis de l'Art qui a ouvert de si merveilleux horizons à notre jeunesse étudiante, de sa magnifique contribution à l'avancement des arts et des lettres au Canada-Français.

Rose Létourneau-Lasalle

Promotion



Le major Cécile Ena Bouchard, officier d'état-major du C.W.A.C., pour le district militaire No 4, qui vient d'être promu de capitaine au grade de major. Elle fait partie du Service féminin de l'Armée canadienne depuis sa formation en 1941 et est la fille de l'honorable sénateur T.-D. Bouchard.

Machines à Coudre

A Vendre ou à Louer

Nous réparons toutes marques de machines.

Nous achetons les machines à coudre.

Singer Sewing Machine Co.

30, rue Legault — S.-Jérôme
Tél. 26

PAUL E. Talbot

OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Bachelier en Optométrie

DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Spécialité
EXAMEN DE LA VUE

Correction des troubles musculaires des yeux Prescriptions de verres

PAUL E. TALBOT, Ba. O.

330, rue SAINT-GEORGES

SAINT-JEROME

Pour consultations: Tél. 171

A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.

BUREAU-CHEF : 6761, rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

Les muffins FONT le repas

MUFFINS 'MAGIC' AUX POMMES

2 tasses farine tamisée
3 c. à thé Poudre à Pâte Magic
1/2 c. à thé sel
1 c. à soupe sucre
1/2 c. à thé épices mélangées

2 œufs bien battus
1 tasse lait
2 c. à soupe shortening fondu
2 c. à soupe pommes déshydratées

Tamisez ensemble les ingrédients secs; ajoutez les œufs, le lait, le shortening fondu et les pommes. Mélangez bien le tout rapidement. Cuisez à four chaud (400°F.) dans des moules à muffins bien graissés durant environ 20 minutes. Donnez 12 muffins.

MAGIC BAKING POWDER

La 'Magic' FAIT le muffin

FABRICATION CANADIENNE

"TON PAIN SURPASSE TOUT!"



"MA LEVURE SURPASSE TOUT!"



ASSURE UNE CUISSON FACILE — DONNE UN PAIN SAVOUREUX, LÉGER, EXQUIS ET À MIE FINE

L'ENVELOPPE HERMETIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ — TOUJOURS FIABLE!

NE VOUS TUEZ PAS A FROTTER!



FAITES-VOUS AIDER



par la GILLETT

Plus le travail est dur, mieux la Gillett s'y plait! Elle se met à l'oeuvre aussitôt, écarte les planchers sans dur frottage, dégage les renvois d'eau obstrués et désodorise les poubelles. S'emploie non diluée dans les renvois d'éviers, mais en solution pour les nettoyeurs. La Gillett est un nettoyeur efficace qui allège tous vos travaux de ménage. Ne vous écartez pas à frotter; employez plutôt la Gillett.

* Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.

Favori des jeunes gens



En effet, la saveur unique et exquise de "Pepsi-Cola" est irrésistible, et chaque gorgée en révèle la qualité supérieure. L'heureux mélange de saveurs saines et pures qu'il renferme en fait un breuvage stimulant, propre à remonter le moral. Les douze onces que contient la grosse bouteille suffisent à étancher la plus grande soif.

DÉGUSTEZ



MARQUE ENREGISTRÉE

GLACÉ

IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX QUI SOIT EMBOUTEILLÉ "Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited

Lionel-R. THEMENS

Saint-Jérôme, Qué.

Avec autorisation spéciale



"Coke" signifie Coca-Cola

131F

Flo-glaze

NE LAISSE AUCUNE MARQUE DE PINCEAU

Peintures et Emaux

Nettoyez et Peignez!

C'est le Printemps — le moment d'employer de l'émail Flo-glaze sur les boiserries ternes et sales! Cet émail est renommé parce qu'il brille comme de la porcelaine, sèche vite, et peut se laver maintes et maintes fois. Employez-le pour les boiserries, planchers, meubles, et petits objets dans la maison. Belle gamme de couleurs.

Pour tous les travaux extérieurs, employez de la peinture Flo-glaze pour maisons — la peinture originale qui se nivelle d'elle-même et "ne laisse aucune marque de pinceau". Consultez votre Marchand Flo-glaze — commencez à nettoyer et à peindre cette fin de semaine!

La qualité Flo-glaze est maintenue malgré les restrictions de temps de guerre.

THE IMPERIAL VARNISH & COLOR CO. LIMITED - TORONTO

L.-C. TAILLON, DISTRIBUTEUR

200, rue Labelle

Tél. 114

Saint-Jérôme

Achetez des Obligations du Vie Emprunt

Le parfait courage consiste à faire sans témoins ce qu'on se sent capable de faire devant tout le monde. — LA ROCHEFOUCAULD.

RELEVÉ NATIONAL du GOUVERNEMENT DES E.-U. SUR LA SURDITE

D'importantes découvertes rendent possible la plus grande aide jamais offerte aux personnes à l'entendement dur.

Ecrivez pour brochure gratuite et pour la date du prochain voyage de notre représentant dans votre localité.

ACOUSTICON INSTITUTE
1396, rue Ste-Catherine O.
Montréal, Qué.

Je désire recevoir une copie de la brochure GRATUITE sur le Relevé National du Gouvernement des E.-U. sur la surdité.

Nom
Rue
Ville

EN MARGE DE LA GUERRE

La justice sous l'oeil de Vichy

J'avais été arrêté au Maroc, à Agadir, le 21 septembre 1940. Au milieu de la nuit avaient fait irruption dans ma chambre d'hôtel, revolver au poing, une demi-douzaine de policiers. Oh ! ils n'étaient visiblement pas fiers du travail qu'on leur faisait faire : par la suite l'un d'eux, l'inspecteur Malebosse, écopa lui-même deux ans de prison pour avoir accepté de transmettre un message de moi destiné à prévenir mes amis de mon arrestation. (J'en parle librement, Malebosse ayant, sa peine purgée, regagné le Maroc où il a été, depuis le débarquement, réintégré dans ses fonctions.) Les autres, pour la plupart, partageaient les mêmes sentiments et chacun, pris séparément, n'eût pas mieux demandé que de m'aider. Seulement voilà... ils se méfiaient les uns des autres.

A partir de ce moment je pratiquai ce tourisme si spécial qu'ont depuis connu tant de Français, et qui se fait dans une voiture bien close, menottes aux poignets, chaînes aux pieds, joues hérissées d'une barbe hirsute, avec une prison pour point de départ et une autre prison — généralement pire que la première — pour point d'arrivée. Ces pérégrinations sans joie menèrent successivement d'Agadir à Casablanca, à Meknès, à Orlan, à Marseille, à Clermont-Ferrand, à Gannat enfin où, en compagnie de trois camarades compromis dans la même affaire, je comparus le 21 février 1941 devant la Cour Martiale spéciale instituée par Vichy à notre intention et à celle des officiers pris à Dakar à l'époque même où nous nous faisions arrêter au Maroc.

Jusqu'à-là, ce tribunal d'exception n'avait eu à connaître que d'une seule affaire, dans laquelle les charges étaient si vagues, si impossibles à établir que l'inculpé avait été acquitté. On peut donc dire que c'était nous — les "Marocains", comme on nous appelait à la prison de Clermont-Ferrand — qui essayions les plâtres... honneur dont nous nous fussions fort bien passés.

Je ne suis pas prêt d'oublier cette journée du 21 février 41, la minable salle d'audience avec ses bancs alignés comme dans une école, ses fenêtres aux carreaux crasseux et sous l'oeil atone du buste de Marianne, Duffieux, l'amiral Cadart en grand uniforme... le conseiller, je ne sais trop qui, remplaçant au pied levé le général Huré... le professeur Vaudremier... enfin Meaux, ex-avocat sans causes et qui, dans cette affaire, représentait la Légion du Maréchal. Le substitut Verdun était chargé de l'accusation. Comme la séance commençait, un petit homme grisonnant vint, souriant jusqu'aux oreilles, prendre place en spectateur derrière la Cour : M. le Procureur Général Wallet, commissaire du gouvernement en titre, ne requérait pas contre nous — il s'était réservé l'affaire de Dakar — mais il ne voulait rien perdre du spectacle et surtout il tenait à s'assurer par lui-même qu'on ne profitait pas de son absence pour nous ménager. Il eût pu s'éviter cette peine : si d'aventure l'un des juges eût éprouvé quelque penchant vers une indulgence que nous ne sollicitions d'ailleurs pas, le général Duffieux se fût chargé, à lui tout seul, de le remettre à la raison ou plutôt de le rappeler à l'observation des consignes de Vichy.

Curieux homme que ce Duffieux, Inspecteur Général de l'Infanterie, il avait été, dans les années précédant la guerre, de ceux qui professaient docilement que le char d'assaut ou l'avion ne saurait être

considéré comme une arme essentielle, tout au plus comme un engin d'accompagnement, et que prétendre les utiliser en formations massives et autonomes était révéler de plaisantins et de fous dangereux. Après le drame de mai-juin 40, Pétain s'était fait un devoir de récompenser pareille clairvoyance, et il avait fait de Duffieux le grand Juge du nouveau régime.

Il faut être juste : l'homme se révéla meilleur tacticien au prétoire que sur les champs de bataille. Son système était simple : seuls lui-même et le commissaire du gouvernement avaient droit à la parole. Si un des autres juges voulait éclaircir un point, il écrivait sa question sur un bout de papier et transmettait celui-ci au Président qui posait alors la question sous la forme qu'il voulait... Excellente méthode pour être sûr de toujours garder la direction des débats ! Quant à nous, qui dans l'affaire ne jouions que nos têtes — nos sales têtes de cabochards qui avions refusé de croire à la défaite — nous n'avions qu'une seule latitude : celle de nous taire. Une seule fois j'essayai de protester contre une alléguation particulièrement mensongère et odieuse. Mais à peine avais-je ouvert la bouche que le brave général m'interrompait d'un : "Taisez-vous ou je vous fais emmener par la garde !"

Allez donc répondre à de tels arguments ! Et puis, à quel bon ? On sentait que tout était tellement bien réglé d'avance, y compris le verdict !

Pour donner une idée précise de la façon dont furent menés les débats, qu'il me soit permis de citer ce fait : à un moment donné le général Duffieux ordonna au greffier de prendre la minute d'une de mes dépositions et de lire au tribunal les phrases que lui, Duffieux, avait cochées au crayon bleu. Alignées ainsi bout à bout et privées de leur contexte, ces phrases prenaient un sens tout autre que celui qu'elles avaient réellement. Le greffier, un brave homme courageux, se rendit compte de la malhonnêteté qu'on lui faisait commettre et tenta de lire la déposition en entier. Mais Duffieux s'en aperçut et devint violent de rage :

"Les phrases cochées en bleu ! hurla-t-il. Celles-là et rien d'autre ! La Cour n'a que faire de ces balivernes !"

On me demandera peut-être : "Et votre avocat ?" Car, c'est un fait, nous avions un avocat, le même pour tous les quatre : Me Jacques Autissier, du barreau de Clermont, que nous avions choisi au petit bonheur la chance. C'était un blond jeune homme pâle, fort ému ce jour-là, et qui se tenait si sage dans son coin que l'on se demandait ce qu'il était venu faire là. Sa plaidoirie fut un chef-d'oeuvre d'ineptie, qu'il eût fait se pâmer de joie Courteline. Depuis, Me Autissier a fait une belle carrière... Il est actuellement chef des fameux S.O.L. pour la région de Clermont-Ferrand ! Je m'empresse d'ajouter qu'eût-il été un nouveau Cicéron et un "Résistant" convaincu les choses n'en auraient pas été mieux pour nous. L'arrêt, je le répète, était pris bien avant que la Cour ne tint sa séance, et l'on eût pu aisément nous éviter cette parodie de justice. Mais quoi ! ne fallait-il pas respecter la forme ?

A midi, au moment de la suspension, dans la camionnette qui nous ramenait à la prison pour le déjeuner, l'adjudant de gendarmerie, chef de l'escorte qui nous encadrait, résumait ainsi ses impressions d'audience :

"Vous autres — il s'adressait à mes trois compagnons — vous vous en tirez avec de la prison. Mais vous — et il se tourna vers moi — je crois bien que votre compte est bon ; vous êtes comme qui dirait cuit. Et je m'y connais, pensez !"

Le moyen de lui en vouloir ? Il disait cela avec un si bon sourire. N'empêche que je sentis un froid désagréable couler le long de mes vertèbres, d'autant que les pronostics de l'adjudant corroboraient absolument mes impressions personnelles. Dès la première minute Duffieux avait établi une distinction entre mes camarades — "malheureux égarés par les propos d'un général félon" — et moi, qu'il désignait péremptoirement comme étant un agent britannique. A l'époque, comme d'ailleurs aujourd'hui, pareille accusation ne paraissait pas dans la France de Vichy. Or, en vertu du décret même qui la constituait, la Cour de Gannat prononçait des jugements sans appel, exécutoires dans les vingt-quatre heures qui suivaient le verdict. On a beau avoir le cœur pas trop mal accroché, ça fait quelque chose de se dire que, le lendemain, on se trouvera devant le peloton d'exécution ! Au Maroc, dans les jours qui avaient suivi mon arrestation, excitée par l'affaire de Dakar, j'avais plusieurs fois cru que tout était fini pour moi. Mais j'étais alors encore dans l'énervement de l'action, et tout paraissait facile. A Gannat, toute fièvre tombée, après des semaines de cellule, l'épreuve était infiniment plus pénible. Je réussis toutefois à me reprendre. Et quand vint l'heure de la séance de l'après-midi, j'avais retrouvé toute ma tranquillité ; j'éprouvais même une extraordinaire détente, non pas seulement morale, mais physique.

Requisitoire... plaidoirie... L'Angleterre paie et paie bien... "Ces malheureux égarés par une propagande mensongère"... Rien ne manquait en matière de lieux communs... Procureur et avocat se surpassèrent dans le genre. A six heures, la dernière plaidoirie épuisée, et posée la question rituelle : "N'avez-vous rien à ajouter ?", on nous ramena à la solitude de nos cellules respectives.

La Cour Martiale spéciale ne rendait pas, en effet, ses arrêts publiquement, au prétoire. Après avoir délibéré, elle prenait ses décisions et le greffier venait alors à la prison communiquer le verdict aux accusés... Ceci pour éviter tout risque de manifestation à la sortie du Palais.

Vers huit heures donc on nous tira une dernière fois de nos cellules. Dans le couloir voûté, glacial, éclairé par une unique ampoule, se tenaient douze soldats en armes, deux gardes-chiourmes et le greffier, un papier à la main : "Présentez armes !"

Devant les douze hommes alignés, on nous apprit notre sort : Vingt ans de Travaux Forcés. Mes trois compagnons étaient dispensés des dix ans d'interdiction de séjour complémentaires auxquels je demeurais, quant à moi, soumis. Evidemment ça n'avait aucun effet pratique. Mais Duffieux avait tenu à marquer d'une manière ou d'une autre la haine personnelle qu'il me portait.

La voix du greffier s'éteignit... les soldats s'en allèrent... Nous étions tous quatre un peu pâles. On a beau se dire que c'est pour une bonne cause, cela fait tout de même un effet désagréable de se sentir tout d'un coup un bagnard. Je crois que, sur le moment, la condamnation à mort, dont la perspective m'avait ému quelques heu-

res auparavant, m'eût paru infiniment moins accablante. A la lecture, un tel propos peut paraître de la littérature... Il faut avoir passé par là, savoir ce qu'est l'atmosphère d'une prison pour comprendre.

Surmontant notre malaise, nous demandâmes au gardien-chef de nous laisser prendre en commun notre repas ce soir-là : depuis des semaines nous étions au secret rigoureux et nous prévoyions que les jours à venir seraient plus rudes encore. Mais pour minime que fut cette faveur, nous nous heurtâmes à un refus catégorique. Le greffier, que nous priâmes alors d'intervenir, eut un geste de lassitude désolée : "Ni moi, ni personne du tribunal ne pouvons plus rien, nous dit-il. Désormais vous êtes aux mains de l'Administration pénitentiaire."

Déjà un gardien me saisissait par le bras.

"Allez ! Arrive !"

Plus que tout ce qui avait précédé, ce tutoiement me donna une horrible impression de déchéance. A neuf heures, la porte de ma cellule se referma sur moi. Je commençais ma vie de forçat. Elle allait durer jusqu'au 2 décembre 1942, mois !

J.-R. PECHERAL, Rédacteur à "France" de Londres.

Ayez-en pour votre argent Roulez-les avec le
TABAC À CIGARETTES
VOGUE

REGARDE L'AVENIR

par Odd Berset, poète norvégien

Regarde l'avenir. Le jour où ils seront battus, Ils s'écrieront : "Nous avons été trahis. Nous n'avions pas voulu cela."

Ah ! mes amis, nous avons souffert, pleuré, Mais ne pouvions nous faire entendre. Cet homme seul est le coupable, châtiez-le.

Châtiez celui qui a trompé son peuple (Ainsi servira-t-il enfin à quelque chose) Nous autres, nous sommes innocents !

Oui, regardez, nous lapidons ce Dieu. Il n'était, voyez-vous, qu'un envoyé du Diable, Le tout est nul et non avenue !

Hier, quand les autres s'écroulaient, Combien donc étaient-ils à se sentir trahis ? Combien donc se tenaient, douloureux, à l'écart ?

Hier, quand nos hommes étaient massacrés Par leurs armes partout victorieuses, Combien donc étaient-ils à demander la paix ?

Ce jour-là viendront en nous criant justice. Ils l'obtiendront. Car nous savons de science sûre Et invulnérable à l'oubli,

Que rien au monde n'est plus dur Que la main tardive de la Justice Qui rétablit enfin la balance des comptes.

Pour nous ce qui est perdu est perdu. Vengeance seule n'a jamais été créée. Mais nous y mettrons justice et raison.

Ainsi nos enfants diront en vérité Que la paix que nous leur léguons Fut gagnée par les armes pures.

(Publié dans la France Libre, de Londres)



AU SERVICE DU CANADA DANS LA GUERRE ET DANS LA PAIX

[La 63ième assemblée annuelle des actionnaires du Pacifique Canadien a eu lieu à Montréal le 3 mai 1944.]

Vous rappelez-vous comme il était agréable de voyager dans les trains et à bord des paquebots du Pacifique Canadien... de loger dans les luxueux hôtels dont cette compagnie a doté les grands centres et les plus belles villégiatures du Canada ?

C'était avant le jour où Hitler décida de lancer sur ses voisins ses hordes conquérantes ! Aujourd'hui, c'est bien différent — la plus grande organisation de voyages au monde a une lourde tâche à accomplir et elle l'accomplit avec son efficacité habituelle.

Quand ce travail sera terminé et que nous connaîtrons de nouveau la paix, le Pacifique Canadien sera encore à vos ordres... pour vous servir avec autant d'empressement qu'aujourd'hui.

Déjà, on prépare des plans pour la construction de nouvelles locomotives... de wagons améliorés... wagons-lits, wagons-salons et wagons-restaurants ; pour la refaçon des voies, la rénovation des gares et des hôtels ; pour la construction de nouveaux paquebots qui remplaceront ceux perdus durant la guerre.

Mais le programme d'après-guerre ne se limitera pas au rétablissement des anciens services de transport ; il comportera aussi la réalisation de perfectionnements qui permettront de voyager avec plus de confort, d'agrément et de rapidité que jamais.

Et ce n'est pas tout, la mise à exécution de ce programme apportera du travail et des salaires à des dizaines de milliers de Canadiens et contribuera à assurer la prospérité du Dominion.

C'est ainsi que le Pacifique Canadien se propose d'aider à la solution des problèmes de la paix — tout en continuant en ce moment son travail de guerre.



Pacifique Canadien
LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

LE PACIFIQUE CANADIEN EST UN PRODUIT DE LA LIBRE ENTREPRISE

SERVANT LE CANADA avec loyauté et efficacité depuis 63 ans, le Pacifique Canadien symbolise bien l'initiative et les ressources de l'esprit de libre entreprise. Premier chemin de fer transcontinental jeté à travers les vastes territoires du Dominion, il fut construit par un groupe d'hommes de vision qui prouvèrent leur confiance dans l'avenir du Canada en mettant en jeu leur fortune personnelle. C'est ainsi que le Pacifique Canadien put jouer un rôle considérable dans le développement de notre pays.

LES ACTIVITÉS du Pacifique Canadien, depuis le début des hostilités, auront largement contribué à la part du Canada dans la victoire. Le transport des marchandises a doublé et celui des voyageurs a triplé depuis le commencement de la guerre.

Les paquebots océaniques de la compagnie, sur l'Atlantique et le Pacifique, sont au service des nations unies sur toutes les mers du globe.

Les usines du Pacifique Canadien ont déjà fabriqué des chars d'assaut, des canons et des munitions pour une valeur totale de \$125,000,000. A date, plus de 18,000 employés du Pacifique Canadien servent dans les forces armées du Canada.

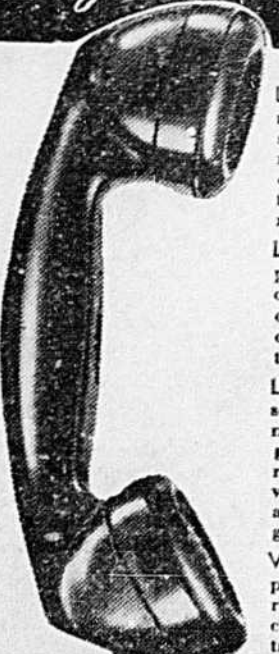
LE PACIFIQUE CANADIEN s'enorgueillit avec raison de ces accomplissements, lesquels ont été rendus possibles par la libre association de trois groupes importants travaillant mutuellement dans l'intérêt du Canada.

SES CLIENTS — au Canada et dans plusieurs autres parties du monde.

SES EMPLOYÉS — lesquels, au nombre de plus de 75,000 ont contribué, par leurs salaires et leurs conditions de travail, à relever le standard de vie de l'ouvrier canadien.

SES ACTIONNAIRES — qui, au nombre de 20,000, ont risqué leurs économies comme preuve de leur confiance dans le système canadien de libre entreprise.

Il y a PLACE POUR TOUS...



LES PRODUCTEURS — se tenant en relations suivies avec les sources de matières premières, les fournisseurs de pièces, et les autorités gouvernementales et militaires.

LES TROUPES ARMÉES — s'occupant de l'entraînement, de l'approvisionnement, du mouvement des soldats, des opérations sur terre, dans l'air et sur mer.

LES HAUTS FONCTIONNAIRES — se renseignant sur chaque phase de notre production et de notre programme militaire — en relations avec les gouvernements étrangers — avec les organismes de guerre nationaux et internationaux.

VOUS — comptant sur votre téléphone comme moyen rapide et essentiel de communication soit au travail soit à la maison.

Mais

les lignes téléphoniques ne peuvent suffire à acheminer cet énorme volume de communications en temps de guerre que si nous usons des facilités actuelles avec parcimonie, et si nos conversations sont brèves et au point. La disette des matériaux entrave l'aménagement de facilités supplémentaires ; la collaboration doit remplacer la construction si nous voulons accélérer l'établissement des communications essentielles.



En service actif, donnant des idées aux mots

Papotages du P'tit Doc

TREMBLEMENT DE TERRE

Trompé par le grouillement de surface, on imagine trop facilement la terre comme une entité stable. On en fait une base inamovible. Pourtant la terre a sa vie propre, composée de phénomènes amples et ramassés exprimés au grand jour. Elle n'a pas la trépidation d'une vie moderne, mais une vie suivant l'ordre de la nature, posée, sûre et qui mène à ses buts. Elle a ses chocs et ses heurts, ses révolutions intimes et ses évolutions insoupçonnées. Elle a enfin, comme une mer, ses stades d'accalmie et de l'éthargie, pendant lesquels se trament les soubresauts et les frémissements. A intervalles irréguliers, elle émette ses propres flancs pour en cracher la lave comme une infection trop longtemps subie. Enfin, aux actions de profondeur, elle apporte la réaction nécessaire. C'est ainsi que l'homme est soumis aux tremblements de terre.

En notre patrie canadienne, nous ne sommes pas favorisés de ces phénomènes, bien que nous soyons favorisés de ne les pas souffrir. Aussi considère-t-on les séismes comme une croute d'irréel, comme le fait d'un autre âge, ou le merveilleux d'une légende étrangère. Postés malgré nous sur un sol apparenté par sa docilité aux disciples de Jean le Baptiste, nous imaginons mal la terreur de ces phénomènes qui secouent périodiquement la base de la vie terrienne. Notre sol a cependant connu, lui aussi, les mêmes frémissements. Il suffit de rappeler avec les "Relations" des premiers Jésuites canadiens, la célèbre ondulation des temps de la colonie, alors que les vagues de terre poursuivaient sur le continent les vagues de la mer. Avec notre imagination "vicesimosaïque", nous pouvons assez difficilement reproduire les trames qui saisissent les colonnes pourtant habitués aux surprises par un combat... scalpant avec les Peaux-Rouges et autres sectes de semblable acabit.

On note de ces ondes de terre à toutes les périodes de l'histoire, et sur tous les continents du globe. Partout, des volcans en puissance, maintenus en leur corset de rocs, jouent des coudes vers une moindre pression, vers l'atmosphère. Partout aussi, sous le refroidissement lent et sûr de l'écorce, des failles monstres se creusent et propagent leur choc aux sols de leur entourage. Comment ne pas savoir les séismes du Pacifique ? Au Japon, les demeures des "bons vivants" ne sont plus, en maintes régions, que des débris temporaires à cause du danger perpétuel auquel le pays est soumis

par la nervosité d'un sol en mouvement continu. En ces régions, l'Empire State Building aurait tôt fait d'adopter le mouvement d'une pendule, sans pour cela garder le courage de persister, de la Tour de Pise. Les petites secousses d'Amérique, aux environs de Tokio, mériteraient à peine mention dans la rubrique des "Faits Divers". Voilà au moins un domaine où le "best in the world" de nos voisins entre en déconfiture. Le mémorable séisme de San Francisco, aux alentours de 1886, a occasionné la bagatelle de 60 pertes de vie. De la petite bière, quoi ! En regard de ce petit phénomène d'Amérique, Tokio peut opposer son tremblement de terre de 1923 qui entraîna 4 milliards de dollars en dommages matériels et la perte de 150,000 vies humaines.

Devant de tels coups d'épée dans la population mondiale et de tels accrocs à la prospérité de certains peuples, on commence à peine à organiser la prévention des coups. Evidemment, on ne peut que difficilement entraver le progrès des mouvements souterrains. C'est qu'on a pas percé le secret profond des entrailles de la terre. L'organisation encore neuve ne peut donc viser qu'à prévoir les secousses, pour évacuer les lieux de séismes et diminuer un tant soit peu les pertes de richesses. Sur le millier de sismologistes parsemés sur le globe, la plupart donnent leurs heures à l'étude des mouvements de la terre. A peine une centaine donnent leur temps à la prévision des séismes, aidés dans leur tâche par une machinerie perfectionnée où entrent en ligne de compte les sismographes et micro-sismographes, instruments capables d'enregistrer des vibrations de longueur d'onde égale au diamètre de cinq microbes. Heureusement, d'ailleurs, maints tremblements de terre, tel celui de Kujukawa, gardent un restant de franchise et apportent des vibrations anodines avant leur déclaration officielle. On se base sur ce fait pour prévenir les dégâts.

On voit en homme que, dans l'établissement du "new world" on ne devra pas résumer les efforts à la prévention des soubresauts humains à la surface de la planète. On devra viser en plus à la prévention des soubresauts intimes d'une planète aux entrailles comprimées. Décidément, le problème se complique. Et Dieu seul sait qui pourra le résoudre !

P'tit Doc.

LIVRES...

JOURNAL

par François Mauriac de l'Académie Française

Les Editions Variétés de Montréal viennent de publier le deuxième tome du *Journal* de François Mauriac. Le *Journal* complet comprend trois volumes ; mais chacun peut être lu séparément. On sait de quoi est fait ce Journal, Ni journal intime, ni tout

à fait recueil d'articles, c'est la conversation qu'un écrivain entretient à mi-voix avec lui-même devant un auditoire humain.

Le deuxième tome traite des sujets les plus divers. On y trouve, de ce fait, une occasion d'apprécier la très vaste culture de François Mauriac ainsi que la justesse de son jugement.

Un ouvrage de 224 pages publié par Les Editions Variétés. Prix : \$1.25, par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410 rue Stanley, Montréal.

Pour vos réparations, matériaux de construction, plomberie, peinture, etc.

Allez à la FERRONNERIE ALFRED LANGLOIS LIMITEE

503, rue S.-Georges Tél. 54 S.-Jérôme

Grandes réductions du Printemps

CHEZ HARRY

Rendez-vous visite

328 Saint-Georges, Saint-Jérôme

Attention Attention

HOMMES, FILLES OU FEMMES DEMANDES DANS UNE INDUSTRIE DE CAOUTCHOUC DU COMTE

Aucune expérience requise — Travail facile Bons salaires — Boni de vie chère en plein Vacances payées

S.V.P. vous adresser immédiatement

Bureau d'Assurance-chômage 301, rue Labelle, Saint-Jérôme Référez à l'ordre no A 2751

Apportez cette annonce

Pensées

Tout doit être commun entre amis. Envipride

Le courage est souvent un excès de la peur. Racine

T. S. F.

LE 20 ET LE 30 ACTES DE MARTHA, DE FLOTOW, A RADIO-CANADA, LE 13

Le samedi, le 13 mai, 1944 à 3 heures p.m.

Radio-Canada transmettra le samedi, le 13, à 3 heures, le deuxième et le troisième actes de Martha, de Flotow, qui sera chanté en anglais. C'est un relais de la N.B.C. James Sample, chef d'orchestre américain, dirigera.

Cette émission viendra de la scène du New-York City Centre.

OFFRANDE AUX MERES

Sketch de Cécile Chabot, sous la rubrique "Je me Souviens" à Radio-Canada, le 14 mai. — Le dimanche, 14 mai, 1944 à huit heures du soir.

Les artistes dramatiques de Radio-Canada joueront le dimanche, 14, à huit heures, sous la rubrique "Je me Souviens", un sketch de Mlle Cécile Chabot, poétesse, sketch qui s'inspire de la fête des mères.

On connaît les travaux de Mlle Chabot pour leur remarquable inspiration et la qualité de leur style. Cette fois, dans un symbole, elle fait parler le soleil, le vent, et surtout les fleurs.

LE CYCLE BACH

Le mardi, 16 mai, 1944 à 10 heures 30 du soir.

David Ouchterlony, organiste de Toronto, a été invité par Radio-Canada à se faire entendre le mardi, 16, à 10 heures 30 du soir, au programme consacré aux oeuvres de Bach. Ce musicien a fait ses premières études au Canada, études qu'il poursuit en Angleterre. Il est depuis 1937 maître de chapelle et organiste dans une église de Toronto.

Il fera entendre Fugue en do majeur, Adagio du Concerto en fa mineur et pour terminer, Fantaisie et Fugue en la mineur.

RECITAL DE PIANO PAR Mlle LAVOY

Le mercredi, 17 mai, 1944 à 10 heures 30 du soir.

Jacqueline Lavozy, pianiste, donnera un récital à Radio-Canada le mercredi, 17 mai, à 10 heures 30 du soir. Elle jouera Prélude, Air et Finale, de César Frank. On a dit que l'auteur mit tant de couleur dans cette oeuvre qu'elle crée par moments l'effet d'un brillant orchestre.

"Les amis de l'art"

La jeunesse étudiante de Montréal et des environs est cordialement invitée à l'exposition de tableaux des artistes de chez-nous, tenue à la Galerie des Arts, jusqu'au 28 mai prochain. Admission gratuite le mercredi et samedi de 10 à 5 heures p.m. ainsi que le dimanche après-midi.

Mardi 16 mai, à 8.30 heures p.m. à la Salle du Gesù, débat oratoire mixte : "Jazz ou Musique Classique", présenté par la Société des Tournées oratoires.

Samedi 13 mai, à 8.30 heures p.m. à la salle du Gesù aussi, représentation artistique dirigée par Mlle Camille Bernard, à l'occasion du quinzième anniversaire du Théâtre des Petits.

Le Gala du Printemps de la Société des Concerts Symphoniques de Montréal débutera mardi 16 mai à l'Auditorium Le Plateau, sous la direction de Maître Desiré Defauw.

Encan à Ste-Thérèse

Samedi, le 13 mai

A la résidence de Dame ARTHUR PAQUIN, 25, rue Saint-Joseph.

Meubles de maison, machine électrique à laver, lingerie, etc.

A 2 heures p.m.

Encanteur licencié : ARMAND CHARBONNEAU 78, rue St-Louis, St-Eustache, Tél. 137

NE PAYEZ PAS PLUS!

KIK

Maintenant

9¢ LA BOUTEILLE

TOUTES TAXES COMPRISES PLUS DE TAXE PROVINCIALE SUP. VENTES DE UNE BOUTEILLE DE KIK

LE TABAC À CIGARETTES British Consols DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR

COIN DES PROFESSIONNELS

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT AVOCATS et PROCUREURS

L.-L. LEGAULT, K.C. FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B. Tél. 60 295, rue Main

LACHUTE GUY LEGAULT, B.A., LL.B. 10 ouest, rue Saint-Jacques MA. 3866 — Montréal

AVOCAT

Paul Larose, B.A., LL.B. AVOCAT

84, rue Balnville SAINTE-THERESE

Téléphone 230 Résidence 185

Résidence : EL. 3070

AVOCAT

GUY FAVREAU AVOCAT

Edifice Versailles Chambre 100 HA. 7323

60 ouest, rue Saint-Jacques MONTREAL

AVOCAT et Procureur

MARIO BEAUDRY B.A., LL.M. STE-AGATHE-DES-MONTS

Résidence : 159, Tour du Lac Tél. 374

Bureau : 43, S.-Vincent Tél. 217

NOTAIRE

Bureau Tél. LA. 7268-7269

Edifice "Thémis" Chambre 612 10, S.-Jacques O. Montréal

NOTAIRE

J.-MARC VERMETTE

Saint-Janvier Co. Terrebonne Tél. 622-22

ARCHITECTE

LOUIS NICOLAS

430, rue MELANÇON Tél. 510

SAINT-JEROME

C.P.A.

Lorenzo Bélanger, C.P.A.

Comptable public licencié Expert en impôts sur le revenu et taxe de vente

630 ouest, DORCHESTER MONTREAL

par

HONORE GERVAIS

AEGIDIUS FAUTEUX 1864-1915

"Sa vie est un bel exemple et contient des leçons dont nous devons profiter"

Jules-Edouard Prévoist En vente chez les principaux libraires de Montréal, à 50 sous.

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles usagés, demande d'emploi, objets perdus, etc., etc.

TARIF 2 sous le mot, minimum, 40c, ou insertions pour \$1.00.

"CORRESPONDANCE"

Pour trouver votre idéal ?... Vous marier ? vous distraire, faire des connaissances, etc., faites partie de notre club et abonnez-vous au Carnet Social, \$1.00 par an. Ecrivez pour détails et listes des membres au CLUB NATIONAL DE CORRESPONDANCE, Casier Postal, 1722, QUEBEC.

LE SUCRE EST RARE !

ACHETEZ et employez "SUCRINE" un bon substitut du sucre. LIQUIDE. Agréable au goût. Sucre tous breuvages chauds ou froids. Economise le sucre dans pâtisseries, céréales, compotes, desserts, etc. AIDE AU RATIONNEMENT. Directions anglaises et françaises. (Echantillon sur demande 10 cts).

Emballage garanti. Livraison rapide. PRIX MALLE PAYEE. Bouteille 2oz. (1-\$0.75) (6-\$4.25) (12-\$8.00) Bouteille 16 oz. (1-\$4.00).

Adressez commandes avec bon, mandat à : LES BONS PRODUITS, ENRG., 351, Blvd. Charest, Québec, P.Q.

HUILE DE CHARME NO 40

PARFUM PUR D'ORIENT. — Exquis, mystérieux, durable. Développe un attrait irrésistible, puissant et troublant. Charme votre amour. Bouteille 1 dr. \$1.00, par malle, port payé. (Gros échantillon \$0.25). Emballage discret, garanti. Commandez à : PARFUMERIE IDEALE, ENRG., Casier 1352, Québec, P.Q.

POULETS APPROUVES

Livraison immédiate de vieux poulets. Tous les groupes pour reproduction soumis à l'inspection de l'autorité fédérale, et approuvés. Demandez notre catalogue de 1944 et nos listes de prix se rapportant aux volailles approuvées par le gouvernement.

MONKTON POULTRY FARMS Moncton, Ont.

A VENDRE

Dactylographe "Underwood" — standard — excellent ordre 12 pouces. S'adresser à 36, rue l'Annonciation, Saint-Jérôme. Tél. 689 W.

28 avril 5-12 mai

AVOCAT

GASTON GIBEAULT AVOCAT

de BOURASSA & GIBEAULT

Tél. 60 5, rue Préfontaine

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

Résidence : ATLANTIC 3297

AVOCAT

CLAUDE PREVOST

Substitut du procureur général Chambre 313

132 ouest, rue Saint-Jacques MONTREAL

Bureau : PLATEAU 5060-5069

RÉSIDENTIE RUE ST-LOUIS TERREBONNE

AVOCAT — BARRISTER

Lucien Bourbonnais

10 OUEST, RUE ST-JACQUES SUITE - IMMEUBLE THÉLIS

Plateau 5241

AVOCAT

HENRI PREVOST

335, rue LABELLE Tél. : 33

SAINT-JEROME, Qué.

Téléphone : PLATEAU 5069

AVOCAT

LEANDRE PREVOST

Immeuble Transportation Chambre 313

132 ouest, rue Saint-Jacques MONTREAL

DENTISTE

Tél. 500

CHIRURGIEN - DENTISTE

Dr Jules Pagé

EX-interne à Forsyth, Boston

310, rue SAINT-GEORGES SAINT-JEROME

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Armand Parent

Autorisé de la Commission Municipale de Québec CLASSE "A"

Rés. : 389, boulevard Melançon

Bureau : 500, avenue du Palais SAINT-JEROME

Examen de la vue 304 S.-Georges

André Racine, O. O. D.

SPECIALISTE POUR LA VUE

Tous les jours de 9 h. a.m. à 6 p.m.

Le soir sur appointment

Téléphone 628

LEVEUSE DE VOLAILLES

Poulets approuvés, prêts pour livraison en juin et juillet. Les volailles aptes à la reproduction inspectées et approuvées par le gouvernement. Demandez notre catalogue de 1944 en français, de même que notre liste de prix. MONCTON POULTRY FARMS, Moncton, Ont.

5-12-19-26 mai 2-9 juin.

ON DEMANDE A ACHETER

Lot à bâtir ou petite maison moderne avec terrain. Doit être dans les Laurentides, à proximité de la grande route et du chemin de fer. Aussi, accès facile à l'eau pour le bain. Bonne eau potable et autres commodités. Donner détails et prix. S'adresser à Louis Krakower, 151 ouest, rue Lagauchetière, Montréal.

ON DEMANDE

On demande une femme de moyen âge pour prendre soin d'une maison. Pas d'enfants, bon chez soi permanent. S'adresser à H.-J. Long 271, Ave. Rolland, Saint-Jérôme.

A VENDRE

Prélat incrusté, environ 5 verges carrées, Jacket Heater, Bicycle de dame à vendre. S'adresser à Tél. 291.

A VENDRE

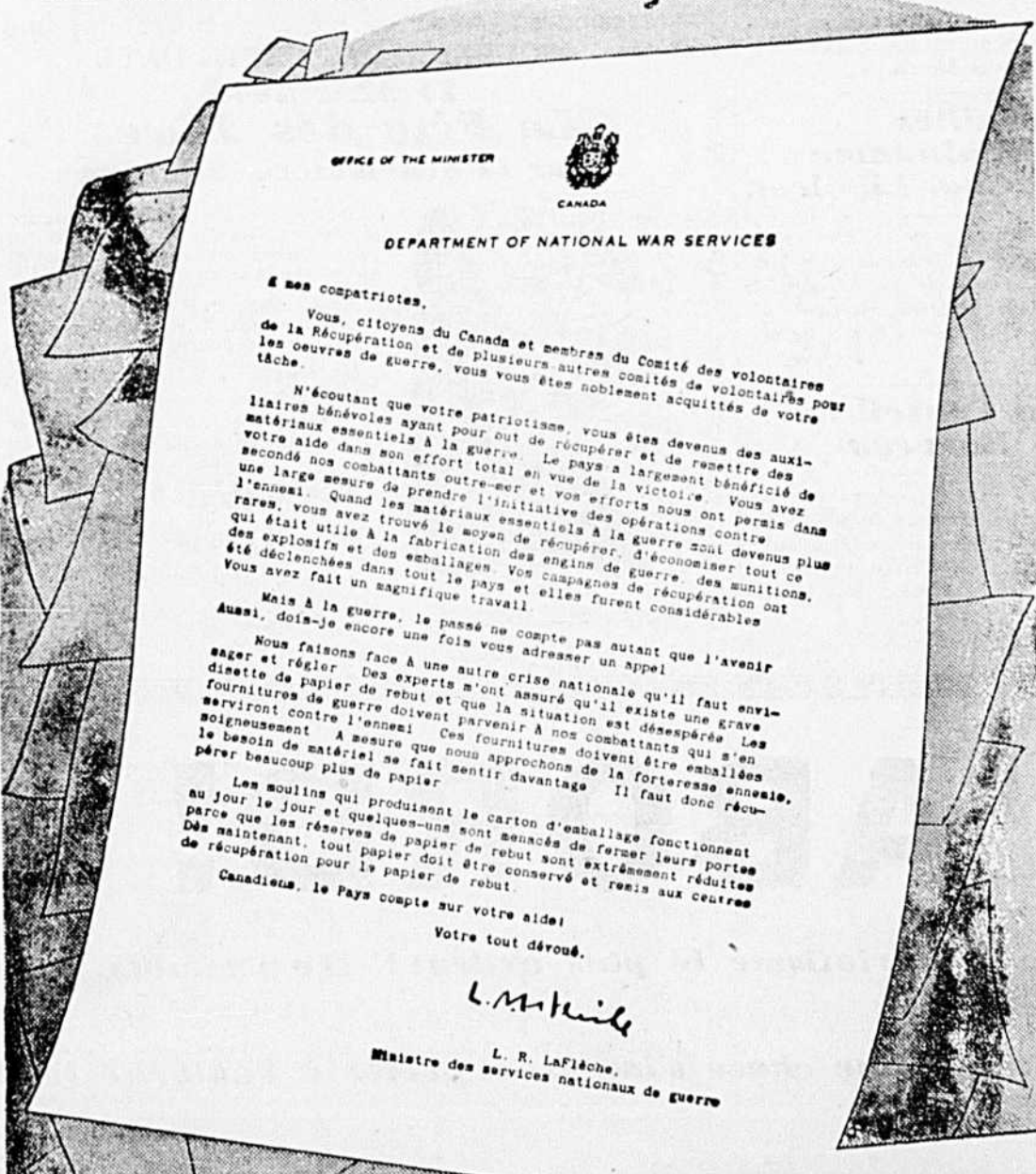
1 propriété à 2 logis située à 202, rue Brière. Aussi plusieurs atterrages simples pour bogue pour gros ouvrage ; neuf et usagés. Aussi 1 jument de bogue et plusieurs autres chevaux de travail. S'adresser à M. W. Wilson, directeur de funérailles, 136, rue Labelle, Tél. 496, Saint-Jérôme.

MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ A VENDRE

Résidence de feu l'honorable W.-Bruno Nantel à vendre. Un emplacement de 139 pieds en front de la rue Labelle et en profondeur jusqu'à la rivière du Nord avec bâtisses ci-dessus érigées. Tout acheteur intéressé est prié de faire son offre par écrit et l'adresser à 400, rue Labelle, Saint-Jérôme. L. Nantel, exécuteur.

14-21-28 avril-12 mai

MERCI CANADIENS... mais notre effort de guerre doit continuer



LE CANADA A BESOIN DE 20,000 TONNES DE PAPIER DE REBUT CHAQUE MOIS

CE DONT ON A BESOIN : Vous pouvez remédier à la situation en conservant tous les bouts de papier, y compris le papier d'emballage, les sacs, pièces de carton, boîtes, carton d'emballage, journaux, magazines et vieux livres, enveloppes et papier à lettre, vieux papiers, etc. Ce papier constitue la matière première pour la fabrication de nouveaux papiers.

QUOI FAIRE : Faites des paquets bien ficelés. (Le peu de temps que cela prendra épargnera à plusieurs hommes des milliers d'heures de travail). Apportez-les à votre Comité local de récupération ou de travail. Les organisations de volontaires pour oeuvres de guerre, les vendeurs de papier de rebut à n'importe quel commerçant, colporteur ou autre intermédiaire. Ce qui importe, c'est que votre papier de rebut atteigne les moulins.

Nouvelles du comté de Terrebonne

L'honorable Hector Perrier

Le 5 mai dernier, vendredi, l'honorable Hector Perrier assistait, dans la matinée, à une assemblée de la Chambre et dans l'après-midi à une réunion du Conseil des ministres. Samedi matin, nous le retrouvons à Ste-Agathe-des-Monts, assistant aux funérailles de Mme Georges Liboiron, épouse du maire de Ste-Agathe, décédée le jeudi précédent. Lors de son retour, le ministre fit une courte halte à S.-Jérôme, rendant visite à quelques amis. Dans la soirée, il assistait, au Cercle Universitaire, à un dîner organisé par les finissants de l'Ecole Technique de Montréal. Dimanche, M. Perrier visitait quelques paroisses du bas du comté et lundi, à son bureau de la Place d'Armes, il recevait plusieurs visiteurs et quelques délégations. Dans la soirée, il agissait comme président d'honneur à la représentation du "Coq d'Or" donnée par la Canadian Guild Opera. Dès après, il partait pour Québec où, mardi, mercredi et jeudi, il assistait aux assemblées de la Chambre et aux réunions du Conseil des ministres.

Visite pastorale

Son excellence monseigneur J.-A. Charbonneau, sera en notre ville les 20 et 21 mai prochains, à l'occasion de sa visite pastorale. Il arrivera vers neuf heures au presbytère et de là se rendra à l'église paroissiale, où il présidera à la confirmation de 350 enfants de la ville et de la paroisse.

Dans l'après-midi, son excellence visitera les communautés religieuses, et dans la soirée, il recevra les citoyens de Saint-Jérôme, au presbytère.

Dimanche matin à 7.30 heures, son excellence officiera à la messe et distribuera la Communion aux jeunes enfants. Il adressera la parole au prône des autres messes.

Convention au Collège Commercial

Le dimanche 4 juin 1944 aura lieu la réunion annuelle de l'Association des Anciens du Collège de Saint-Jérôme. Tous sont cordialement invités à cette journée de fête en famille. L'honorable Hector Perrier député au provincial, M. Lionel Bertrand, député au fédéral pour le comté de Terrebonne, rehausseront de leur présence cette réunion des Anciens du Collège Commercial de notre ville dirigée par les frères des Ecoles Chrétiennes.

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer 2 pièces. Pouvant avoir accès à la cuisine. Pour informations s'adresser à J.-P. Beaucage a/s Imprimerie Labelle. Tél. 12.

Constructions

La construction prend un essor considérable depuis quelques semaines en notre ville. Citons en passant, des travaux de réfection à l'intérieur de l'hôtel Maurice au coût de \$1,200 ainsi que la construction d'une allonge à la bâtisse de la Laurentine Textile Co. au coût de \$4,900, rue Saint-Georges. M. Horace Groulx construit un cottage rue Beaulieu, et Me Léopold Nantel est à faire bâtir une jolie maison qu'il occupera très prochainement, avenue Laviolette.

MM. Champlain Morency et Achille Raymond ont obtenu un permis pour la construction d'un duplex rue de Montigny coin de la rue des Moulins, au coût de \$13,500. M. François Dagenais a bâti deux logements rue Brière au prix de \$5,000.

M. Paul-Emile Matte construit deux logements sur la rue Fournier, au coût de \$4,500.

Mme Jacques Leclair fait bâtir deux logements rue Brière, entre les rues Castonguay et Marchand, au coût de \$4,500. M. Isidore Danis échevin, est à bâtir deux logements rue Labelle, (sud) qui coûteront environ \$3,500. La maison à appartements qu'a fait construire Me Charles-Edouard Marchand, rue Labelle, est terminée, et les nouveaux locataires sont entrés ces jours derniers dans leur coquets appartements chauffés et aménagés avec tout le confort moderne.

Résolution

Sympathies de la Ville de S.-Jérôme, à M. Georges Liboiron, maire de Sainte-Agathe

Il est unanimement résolu : Que les membres de ce Conseil ont appris avec vif regret, le grand deuil qui atteint Monsieur Georges Liboiron, maire de la ville de Sainte-Agathe, et notre concitoyen, le Dr Pierre-A. Liboiron, par le décès de Madame Georges Liboiron.

Que ce Conseil exprime, par les présentes, ses plus sincères sympathies à M. Liboiron et à sa famille éplorée.

Adopté à l'unanimité.

LE MAIRE (signé) Dr Alfred Cherrier

LE GREFFIER (signé) Emile Martin

Visite au camp militaire

Le major-général T.-L. Tremblay, C.B., C.M.G., D.S.O., V.D., A.D.C., était en visite au camp militaire de Saint-Jérôme, ces jours derniers. Accompagné de son état-major, le major-général Tremblay a fait l'inspection annuelle du centre d'entraînement 18, F. A. I. Saint-Jérôme, puis avec le lieutenant-colonel Paul Brosseau, commandant du camp militaire, il a rendu visite à M. le chanoine Dubois, au presbytère, avant de quitter notre ville.

Conseil municipal

Dans une lettre en date du 3 avril 1944, la fanfare de Saint-Jérôme sollicitait un octroi de \$750.00 et alléguait que l'augmentation de \$150.00 demandée sur l'octroi accordé l'an dernier était justifiée pour différentes raisons dont la plus sérieuse est sans contredit le décès de M. Paul Archambault, directeur qui a dû être remplacé par M. Armand Renaud, au salaire de \$450.00 par année.

Pour ces raisons le comité du Conseil municipal a recommandé qu'un octroi de \$750.00 soit accordé à la fanfare, et le trésorier de la ville est autorisé à payer les comptes que lui présentera les directeurs de la fanfare, jusqu'à concurrence dudit montant de \$750.00, dont \$650.00 seront appliqués au budget, item "fanfare" et \$100.00 à l'item "imprévu".

Quant à l'octroi de \$200.00 accordé à la fanfare du Collège, il sera appliqué comme suit : \$100.00 à l'item "fanfare" et \$100.00 à l'item "imprévu".

Pour faire suite à la lettre du président de l'Union Fédérale des Employés Municipaux (local 119), en date du 11 avril 1944, demandant de bien vouloir choisir les trois membres de la commission des Relations Sociales Ouvrières tel que défini dans la convention collective intervenue entre la Ville et la dite Union, le Comité a recommandé que MM. les échevins Isidore Danis, Joseph Chartrand et Hervé Trudel, soient nommés membres de cette Commission des Relations Sociales Ouvrières, dont M. Joseph Chartrand sera le président.

Le Conseil adopte une résolution présentée par la Ligue des Propriétaires de Saint-Jérôme relativement à l'établissement d'un crédit urbain, et il recommande la passation d'une loi provinciale, pour venir en aide aux propriétaires.

A l'avenir, tout projet de règlement municipal sera transmis à l'aviséur légal pour examen au préalable avant d'être présenté au Conseil pour approbation.

Le ramonage des cheminées devra se faire incessamment sans charges pour les résidents et occupants de logements.

La décision du Conseil municipal d'exiger le paiement à l'avance pour la consommation d'eau par les résidents en-dehors de la ville est maintenue et le contremaître est avisé de ne pas ouvrir l'eau dans les maisons avant d'en avoir reçu le paiement et l'autorisation.

Ouverture de la saison du base-ball à S.-Jérôme

Le dimanche 14 mai 1944, aura lieu la première partie de Base-Ball de la saison estivale, pour la ligue junior jérémonienne, affiliée à la ligue montréalaise. L'équipe junior de Saint-Jérôme, compte sur une assistance nombreuse et invite tous nos concitoyens et les amis des paroisses environnantes qui aiment ce sport, à se joindre à eux.

Voici l'alignement de l'équipe jérémonienne junior du club de Base-Ball : Antonio Martin (Tino), receveur; Raymond Aubry, lanceur; Jacques Locas (Ladonne?), 1er but; Gaston Lebeau, 2ème but; Claude Lachance, arrêt-court; Gérard Moquin, 3ème but; Jean Désormeaux (Pitoun), 1er champ; Roger Martin, 2ème champ; Gaston Corbell, 3ème champ; Roger Dion, 3ème champ.

En vacances

Monsieur Alfred Morin de S.-Jérôme, est parti passer ses vacances dans les pays d'en haut chez ses parents M. et Mme Georges Marcotte, du Lac Saguy.

Réunion des membres de la ligue des propriétaires

Le dimanche 7 mai à 8 heures p.m. avait lieu la réunion des membres de La Ligue des Propriétaires de Saint-Jérôme à la Salle Monaco, rue Labelle, afin de venir en aide aux propriétaires en ces temps difficiles; on adopta une résolution préconisant l'établissement d'un crédit urbain et des immeubles-édifiés et une requête a été adressée aux autorités provinciales, à ce sujet.

La Ligue continue son travail, en collaboration avec la Chambre de Commerce pour doter Saint-Jérôme d'une gerance municipale. D'ici peu des réunions seront tenues dans les différents quartiers de la ville pour expliquer aux citoyens ce système en vigueur dans 600 villes aux Etats-Unis et 25 villes dans la province de Québec. Des circulaires sous formes de questionnaire seront distribuées à chacun durant le mois de juin.

Un vote de remerciements est adressé au conseil municipal pour l'accueil généreux qu'il a fait à M. Jean Asselin, gérant ainsi qu'à M. Rousseau, maire des Trois-Rivières. La Ligue enverra aussi des remerciements à M. Asselin pour sa conférence qui nous a tous intéressés.

M. J.-W. Cyr, présidait l'assemblée.

Arthur Lapointe, sec.

Arrestation

Les constables Raoul Brunet et Rosaire Therrien ont fait l'arrestation d'un évadé du Boy's Farm, de Shawbridge, dans la nuit de mardi dernier tandis que les deux compagnons du jeune homme prenaient la clé des champs en apercevant la police. Ils avaient volé un bicyclette à M. Arthur Leblanc, de la Rivière du Nord, et rue Labelle à Saint-Jérôme, ils s'étaient emparés des bicyclettes de Yvan et Jacqueline Macchabée, qui furent retrouvées et remises à leur propriétaire respectif.

A Lachute

Journée des C.W.A.C.

Le jeudi, 18 mai prochain, aura lieu à Lachute un grand ralliement militaire auquel participeront divers corps de fanfare, entr'autres ceux du C.W.A.C. et du camp de Saint-Jérôme. Plusieurs personnages, tant civils que militaires, assisteront à ce ralliement. Nous ne mentionnerons pour le moment que les noms du Major-général E.-J. Renaud, C.B.E., commandant du District militaire No 4 et du Lieutenant-colonel Walter-H. Scott, District Recruiting Officer pour le District No 4 aussi, du lieutenant-colonel Jean Tellier et du lieutenant-colonel Paul Brosseau, commandant du centre d'entraînement de Saint-Jérôme. L'arrivée du premier corps de C.W.A.C. aura lieu à 10.30 heures de l'avant-midi et celle des militaires à 11 heures. Il y aura bivouac en plein air et grande parade à 2 heures de l'après-midi. A 4 heures, une démonstration par les membres du C.W.A.C., puis concert à 8.30 heures de la soirée. La journée se terminera par une danse à l'Auditorium de Lachute. L'organisation de cette manifestation a été confiée au lieutenant Alfred Cherrier, officier recruteur, qui agit en coopération avec M. Gilles, maire de Lachute. Le public est invité.

Promotion

On nous apprend des Casernes "Carillon", de Saint-Jérôme, que le lance-caporal Paul Rivest vient d'être promu au grade de caporal. Chaleureuses félicitations de la part de son peloton.

A Brébeuf

M. et Mme Paul-N. Coupal Mauviel, de Montréal, ont visité la famille Joseph Coupal.

Mlle Gilberte Therrien, de Ste-Adèle, est en promenade chez ses parents, M. et Mme Alph. Therrien.

Madame P.-E. Jeannotte et ses filles, Françoise et Louise, étaient les invitées de Mme Louis Coupal.

Mme Henri Cyr, de Pointe aux Trembles, est arrivée à son chalet pour toute la saison.

Mme Gérard Coupal et ses enfants, sont à Montréal, en promenade, chez Mme Théo McMahon.

M. et Mme Rémi Thomas étaient envoyés d'affaires à Montréal.

M. Elzéar Whalen, de Montréal, est en vacances pour quelque temps chez son oncle, M. Alphonse Gauthier.

M. Georges Robert, de Val Morin, était en visite à Brébeuf.

A Sainte-Adèle

La Chambre de Commerce de Ste-Adèle a son assemblée générale d'aujourd'hui a nommé l'exécutif suivant : M. C. Henri Grignon a été réélu président par acclamation; M. Auguste Ouhmet, 1er vice-président; J. Besozzi, 2ème vice-président, et parmi les directeurs Mlle F. Lambert, M. James Davidson, H. Ernest Desjardins, Clarence-W. Honey, Raoul Faust, Charles-Auguste Vanier, Edouard Bussio, Roland Liboiron. Secrétaire-trésorier : Jean-Paul Sabourin.

A une séance régulière du Conseil municipal du Village de Ste-Adèle, tenue aujourd'hui sous la présidence du maire Claude-Henri Grignon il a été souscrit \$3,000 au sixième emprunt de la victoire.

A Sainte-Agathe

Les dames patronesses et les directrices du Foyer Notre-Dame, prient M. Georges Liboiron, maire de Sainte-Agathe-des-Monts, d'agréer l'expression de leurs sincères condoléances à l'occasion du récent décès de son épouse qui était la présidente de leur Oeuvre. Elles expriment le regret que la mort soudaine de Madame Liboiron les prive d'une dirigeante et d'une collaboratrice ardente dont le dévouement inlassable, le rare jugement et le sens de charité constituaient pour l'oeuvre un réel trésor.

Résolution de sympathies

La société des Artisans Canadiens Français, succursale No 27 a tenu une assemblée le dimanche 7 mai 1944, et a voté des condoléances au confrère P.-A. Liboiron, à l'occasion du récent décès de sa mère, Madame Georges Liboiron, de Sainte-Agathe-des-Monts.

Funérailles de Madame Geo. Liboiron

Faute d'avoir par devers nous les détails complets des funérailles de Mme Georges Liboiron, épouse du maire de Sainte-Agathe-des-Monts, récemment décédée, nous remettons à la semaine prochaine la publication du compte-rendu.

Au Conseil du Barreau

Au cours des récentes élections du barreau, Me Mario Beaudry, de Ste-Agathe-des-Monts, fut élu par une forte majorité conseiller du barreau, représentant tous les districts ruraux. Nos félicitations lui sont acquies.

TERREBONNE FAIT SA PART Le 6ième Emprunt

	Objectif :	GRAND TOTAL
Sainte-Thérèse & Rosemère	\$ 130,000.	\$ 88,200.
Terrebonne	50,000.	44,350.
Sainte-Anne des Plaines	15,000.	17,600.
New-Glasgow & Sainte-Sophie	10,000.	5,150.
Saint-Janvier	10,000.	8,250.
Saint-Jérôme	375,000.	585,050.
Saint-Hippolyte	8,000.	4,450.
Shawbridge, Lesage & Prévost	10,000.	8,400.
Saint-Sauveur & Piedmont	20,000.	11,300.
Sainte-Adèle	20,000.	15,200.
Mont-Rolland	15,000.	52,600.
Sainte-Marguerite & Lac Masson	15,000.	21,250.
Val Morin & Val David	7,000.	8,750.
Sainte-Agathe des Monts	130,000.	108,950.
Sainte-Lucie	5,000.	1,550.
Saint-Jovite & Brébeuf	25,000.	64,650.
Saint-Faustin	5,000.	1,100.
Mont-Tremblant & Lac Mercier	25,000.	32,700.
Bouchard	375,000.	475,000.
GRAND TOTAL	\$ 1,250,000.	\$ 1,554,500.
R.C.A.F. Estérel objectif :	\$ 3,000. à date 8,450.	

Résolution

En opposition au projet d'un sanatorium sur le Domaine de l'Estérel à Ste-Marguerite du Lac Masson.

Considérant que la ligue anti-tuberculeuse des Laurentides dans une assemblée tenue à S.-Jérôme, mardi le 4 avril 1944, selon le rapport de l'hébergement "L'Avenir du Nord" il fut décidé ce qui suit : "L'organisation d'un sanatorium anti-tuberculeux à Ste-Marguerite du Lac Masson sur le Domaine de l'Estérel.

Considérant que le Domaine de l'Estérel faisant partie de la paroisse de Ste-Marguerite du Lac Masson attire plusieurs visiteurs et de nouveaux résidents.

Considérant que le Domaine de l'Estérel est un des principaux facteurs de grés de la dite municipalité comme centre touristique.

Considérant que le Domaine de l'Estérel est une source de revenus importants pour les citoyens de la dite municipalité.

Considérant que Ste-Marguerite du Lac Masson présente des endroits idéals pour l'organisation d'un sanatorium.

Considérant que le conseil municipal de Ste-Marguerite du Lac Masson reconnaît comme nécessaire pour la santé publique l'organisation de nouveaux centres anti-tuberculeux.

Il est proposé par monsieur Albert Sigouin appuyé par monsieur Omer Dorion et accepté à l'unanimité.

Que le Conseil Municipal de Ste-Marguerite du Lac Masson approuve l'accueil et l'appui nécessaire à l'organisation d'un nouveau centre anti-tuberculeux mais que le susdit conseil s'oppose formellement à ce projet sur l'emplacement du Domaine de l'Estérel pour les raisons ci-haut mentionnées.

2o. Que publicité soit donnée à cette résolution.

Datée à Sainte-Marguerite du Lac Masson ce 1er jour de mai, 1944.

Signé : Alphonse Gauthier, Maire. Copie certifiée ce 3ième jour de mai, 1944. Signé : J.-E. Lavigne, Secrétaire-trésorier.

Association des Médecins de Saint-Jérôme

HEURES de BUREAU

De 2 hres à 4 hres, l'après-midi
DE 7 hres à 8.30 hres, le soir

Jeudi soir, Samedi soir, Dimanche PAS de BUREAU

Messieurs : Avoir sa mère, c'est rester jeune
N'OUBLIEZ PAS CETTE DATE
14 MAI 1944
La Fête des Mères
Pour la grand-mère, des fleurs



Pour la mère qui reste encore jeune ou pour la jeune mère, une cravate qui s'harmonisera avec ses vêtements.

Nous avons des milliers de cravates pour satisfaire tous les goûts et toutes les bourses.

Un cadeau fait toujours un double plaisir.

Offrez une cravate pour compléter la toilette d'été des dames.

J.-W. CYR

314 Saint-Georges Tél. 448
Saint-Jérôme



VICTOIRE D'ABORD!

Mot d'ordre plein de sublimité! Consigne qui symbolise le patriotisme le plus ardent! Deux mots qui manifestent chez un peuple libre, un amour profond de la LIBERTE!

Pour se valoir cette liberté, pour atteindre à la victoire finale, une chose s'impose: prêter à l'autorité les deniers nécessaires à la poursuite de la guerre.

Son Honneur le Maire et les Echevins de Saint-Jérôme

exhortent la population à acheter des obligations de la victoire! Fidèle à sa devise, le peuple de Québec... "SE SOUVIENDRA" de l'impérieux devoir qui s'impose à cette heure tragique et répondra généreusement à l'appel.